



Recueillir l'opinion des Français au sujet de la dénatalité : l'enquête Natalité de 1942

Avant-propos

L'enquête Natalité menée en France en 1942, qui cherche à recueillir l'opinion publique au sujet de la « dénatalité », fait l'objet de ce dossier thématique et est à ce jour la première documentée dans le catalogue des enquêtes de l'Ined⁽¹⁾. Cette enquête a été réalisée par la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, créée par le gouvernement de Vichy et dirigée par Alexis Carrel⁽²⁾. Le rapport qui en a été fait méritait pleinement d'être tiré de l'oubli.

Il s'agit en effet de la première grande enquête par sondage menée en France. Des sondages ponctuels avaient été réalisés en 1938 à l'occasion des accords de Munich. Ils avaient déjà été menés par Jean Stoetzel, qui venait de fonder l'Ifop, et à qui l'on doit l'enquête de 1942. Dans ce dossier, Virginie de Luca Barrusse analyse le travail préliminaire de mise en questions du sujet alors central et politiquement sensible. L'article de Fabrice Cahen et Paul-André Rosental présente Stoetzel, retrace la genèse de l'enquête et sa préparation, souligne sa rigueur méthodologique et en même temps ses faiblesses, avant d'en dresser un bilan. Tous deux sont très sensibles au contexte de l'époque.

Cette enquête comprenait une question commune à tous les enquêtés (N = 1 539), et 24 questions différentes divisées en deux sous-ensembles et posées respectivement à deux sous-groupes à peu près équivalents (782 et 757), afin que les résultats restent significatifs (annexe 1). Ce dispositif visait à tester deux formulations différentes sur un même point. Le questionnaire ne pouvait être administré par correspondance, les adresses postales étant muettes sur les caractéristiques des individus (métier, âge, situation de famille, nombre d'enfants, etc.). Les concepteurs de l'enquête s'en sont donc remis aux enquêteurs pour le choix des enquêtés, tout en leur donnant des instructions précises pour satisfaire aux critères. Datées de mai 1942, elles figurent en annexe du rapport. Ils ont porté une grande attention au choix des 108 enquêteurs qui ne pouvaient guère se déplacer vu le contexte. Ils ont notamment fait appel aux inspections académiques et aux secrétariats des évêchés pour obtenir des adresses d'enquêteurs possibles, et ils ont repris les services d'enquêteurs de l'Ifop. Les réponses ont été exploitées sur fiches mécanographiques. Le rapport ne présente pas de tableau synthétique des réponses, mais des tableaux

(1) <https://data.ined.fr/index.php/catalog/275/download/912>

(2) Pour un historique de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains et de la création de l'Ined à sa suite, voir Drouard (1992) et Rosental (2003).



croisés, question par question pour chaque variable. Outre les conclusions principales exposées au début du rapport, deux pages présentent à la fin les résultats les plus significatifs (annexe 2). Cahen et Rosental montrent dans leur article qu'on aurait pu en tirer des résultats plus fins.

L'historien est très sensible à ce que cette enquête nous apprend sur les débuts d'une discipline et de sa pratique. À cette date, on ne croit pas encore aux sondages, et face aux recensements exhaustifs, ils semblaient fragiles. Le vocabulaire n'étant pas encore stabilisé, le terme échantillon désignait le sujet enquêté, non l'ensemble qu'ils constituaient, et l'on ne parlait pas encore d'intervalle de confiance, ou de représentativité – on ne disait pas un résultat significatif à 0,01 ou à 0,05. Mais ces notions structuraient déjà la démonstration : « on a 99 chances sur 100, si on a pris 664 échantillons, d'avoir commis une erreur inférieure ou au plus égale à 5 %. » Stoetzel s'interroge sur la signification de ces résultats, qu'il appelle leur fidélité (*reliability*), et il présente le tableau des intervalles de confiance pour les pourcentages obtenus sur 750 réponses, montrant qu'il est inférieur à 2 % dans 90 % des résultats. Cette première enquête de grande ampleur constitue ainsi un jalon très éclairant sur l'histoire des statistiques descriptives et des sondages.

Par ailleurs, cette enquête illustre jusqu'à un certain point les facteurs de la crise de la natalité, ou plus exactement ce que les Français d'alors en disaient. Toutefois, une cause, pour d'évidentes raisons, n'a guère été discutée dans les années trente sauf par les féministes, et on ne pouvait l'évoquer en 1942 que de façon culpabilisante : la crainte de la guerre. Dans un premier sondage de 1938 limité aux causes et remèdes de la dénatalité, elle était invoquée par 16 % des réponses sous la forme de l'« insécurité internationale » (De Luca Barrusse, 2008). Evelyne Sullerot raconte comment, au jour de la déclaration de guerre, sa mère a réuni ses nombreux enfants pour leur demander pardon de les avoir mis au monde (Sullerot, 1984). Certains parents ont sans doute eu peu d'enfants dans les années trente parce qu'ils craignaient qu'ils ne deviennent orphelins ou chair à canon. En outre, on observe que plus la guerre approche, plus la natalité baisse, et qu'elle repart en 1942, alors que la plupart des Français s'estimaient en paix. La guerre se passait ailleurs, et elle ne les concernait pas directement – beaucoup n'imaginaient pas qu'Hitler puisse être battu. Les 71 % de réponses qui, dans l'enquête de 1942, jugent qu'avoir des enfants est un devoir patriotique, s'inscrivent dans ce contexte et traduisent un revirement important. Cette opinion, présentée de façon trop sommaire, appellerait bien des correctifs, mais il semble qu'elle mériterait d'être creusée.

Il faut en tout cas remercier vivement l'Ined d'avoir exhumé cette enquête de ses archives, d'avoir demandé de l'analyser aux meilleurs spécialistes, à ceux-ci de l'avoir fait avec autant de richesse, et à *Population* de publier l'ensemble. Ces efforts conjugués apportent, sur une question centrale, une source validée, et de pertinentes mises en garde contre une exploitation abusive.

Antoine PROST

Professeur émérite d'histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
ap-prost@orange.fr

RÉFÉRENCES

- DE LUCA BARRUSSE V. 2008. *Les Familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique. France (1880-1940)*. Presses universitaires de Rennes.
- DROUARD A. 1992. *Une inconnue des sciences sociales, la Fondation Alexis Carrel 1941-1945*. Maison des sciences de l'homme/Ined.
- FONDATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES HUMAINS. 1942. Rapport sur l'enquête Natalité.
<https://data.ined.fr/index.php/catalog/275/download/912>
- ROSENAL P.-A. 2003. *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*. Odile Jacob.
- SULLEROT E. 1984. Condition de la femme. In Sauvy A. *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *Economica*, t. III, p. 209.



ANNEXES

Annexe 1. Enquête Natalité 1942 : réponses selon le sexe

Questionnaire	Numéro de la question dans le questionnaire	Numéro de la question dans le rapport	Questions	Ensemble	Hommes	Femmes
A	1	1	Peut-on dire que les enfants des familles nombreuses souffrent souvent d'une alimentation insuffisante ?	52,3	55,5	48,7
B	1	13	Pensez-vous que les familles nombreuses manquent souvent du minimum de confort ?	78,2	80,7	75,5
A	2	2	Les naissances seraient-elles plus nombreuses si l'on n'encourageait pas les femmes à travailler en dehors du foyer ?	65,1	64,1	66,1
B	2	14	Estimez-vous qu'il est juste d'accorder à la mère de famille restant au foyer une allocation équivalente au salaire qu'elle pourrait obtenir en travaillant au dehors ?	78,3	78,9	77,4
B	5	17	Pensez-vous que pour encourager la natalité, il faut relever les allocations familiales avant les salaires ?	55,8	58,3	52,9
A	3	3	Estimez-vous qu'un homme qui impose à sa femme des maternités trop nombreuses se conduit mal à son égard ?	52,7	49,8	56,0
B	3	15	La maternité compromet-elle à votre avis, la santé d'une femme ?	14,6	14,6	14,5
A	7	7	Pensez-vous que la maternité enlaidit la femme ?	14,4	13,2	15,6
B	11	23	Peut-on dire que la beauté de la femme ne s'épanouit vraiment que dans la maternité ?	40,1	39,2	40,9
A	4	4	Pensez-vous que c'est un devoir patriotique d'avoir des enfants ?	70,9	71,8	70,0
B	9	21	Pensez-vous que les jeunes mariés qui ne veulent pas d'enfants trahissent leur pays ?	58,0	58,0	60,2
A	10	10	Estimez-vous que les célibataires et les personnes mariées sans enfants devraient être écartées des fonctions publiques ?	19,4	19,6	19,2
B	10	22	Est-il juste de faire payer des impôts élevés aux célibataires et aux ménages sans enfants ?	67,1	64,8	69,7
B	6	18	Est-ce une indécence pour un homme de rendre mère une femme non mariée ?	81,1	78,7	84,2
A	6	6	Estimez-vous que l'avortement est un crime qui devrait être puni comme le meurtre ?	70,5	70,5	70,6
A	11	11	Pensez-vous que l'État doit protéger la fille-mère et l'enfant illégitime ?	88,9	91,8	85,5
B	4	16	Estimez-vous qu'on accuse trop vite les jeunes mariés quand on leur reproche de ne pas avoir d'enfants par égoïsme ?	56,9	58,6	55,5
A	9	9	Quand un ménage a décidé de ne pas avoir d'enfants, sur qui la responsabilité de cette décision retombe-t-elle, à votre avis ?			
			Le mari	11,6	13,6	12,9
			La femme	13,3	10,8	12,6
			Les deux époux	72,2	72,3	72,3
A	5	5	Est-il vrai que la présence de nombreux enfants, par le bruit et le désordre qu'ils causent dans un ménage, éloigne le père de chez lui ?	15,1	13,2	17,3
B	8	20	Est-il vrai que la présence d'enfants est une cause fréquente de querelles dans les ménages ?	20,5	18,6	22,5
A	8	8	Pensez-vous que les enfants sont une charge économique redoutable pour les parents ?			
			En tous temps	41,9	42,3	41,5
			Uniquement dans les circonstances actuelles	28,8	29,0	28,6

Annexe 1 (suite). Enquête Natalité 1942 : réponses selon le sexe

Questionnaire	Numéro de la question dans le questionnaire	Numéro de la question dans le rapport	Questions	Ensemble	Hommes	Femmes
B	7	19	Estimez-vous que les familles nombreuses connaissent de graves soucis d'argent ? En tous temps Uniquement dans les circonstances actuelles	59,8 9,9	57,3 10,8	62,4 8,9
A/B	13/12	24	Classez, en commençant par la plus importante et en finissant par la moins importante, les six causes de dénatalité énumérées ci-dessous : cause n° 1 : Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'automobile ; cause n° 2 : Travail de la femme hors du foyer ; cause n° 3 : Absence ou insuffisance de religion ; cause n° 4 : Difficultés et peines pour élever les enfants ; cause n° 5 : Les enfants coûtent trop cher ; cause n° 6 : Peur des souffrances de la maternité	17,2 19,4 18,1 29,0 11,9 4,6	16,5 19,0 17,3 29,9 13,4 4,2	17,9 19,9 19,0 27,9 10,2 5,1
A	12	12	La plupart des parents de familles nombreuses reconnaissent dans leur vieillesse, dit-on souvent, que leurs enfants leur ont apporté plus de joies que de soucis, plus de gaieté que de tristesse et qu'ils ont été l'un des principaux éléments du bonheur de leur existence. Cette affirmation vous paraît-elle exacte ?	71,5	71,1	72,3
<p>Lecture : Toutes les questions (du questionnaire A posées à 782 individus et du questionnaire B posées à 757 individus) ont été regroupées et ordonnées par thème. Sauf précision, la proportion représente la part des personnes ayant répondu favorablement (« certainement oui » et « oui ») à la question posée.</p> <p>Source : Enquête Natalité, 1942 (résultats issus du rapport).</p>						

Annexe 2. Conclusions sur l'enquête Natalité (Texte retranscrit du rapport, p. 1 à 4)⁽³⁾

L'enquête sur l'état de l'opinion publique au sujet de la dénatalité permet de formuler les conclusions suivantes :

1. Le public dans sa grande majorité est favorable à la natalité

- a) du point de vue national, le public estime que :
 - c'est un devoir patriotique d'avoir des enfants (opinion de 71 % du public);
 - c'est une trahison nationale de n'avoir pas d'enfants (58 %).
- b) du point de vue familial et moral, le public estime que :
 - les enfants sont une source de joie au foyer (72 %);
 - les enfants ne dérangent pas le père de famille (69 %);
 - les enfants ne sont pas les causes des querelles familiales (62 %).
- c) du point de vue hygiénique et esthétique, le public estime que :
 - la maternité n'enlaidit pas la femme (70 %);
 - la maternité ne compromet pas la santé de la femme (65 %);
 - la maternité épanouit la beauté de la femme (40 %).
- d) du point de vue législatif, le public estime que :
 - il faut protéger la fille-mère et l'enfant illégitime (89 %);
 - l'avortement est un crime et doit être puni comme tel (71 %);
 - il ne faut pas écarter des fonctions publiques les célibataires et les ménages sans enfants (68 %);
 - il faut imposer les célibataires et les ménages sans enfants (67 %).
- e) les seules exceptions à cet accord des opinions concernent les trois points suivants :
 - on désapprouve la conduite du père de l'enfant illégitime (81 %);
 - et de celui qui impose à sa femme des maternités trop nombreuses (53 %);
 - on estime que la condamnation de l'égoïsme des jeunes en cette matière est trop hâtive (57 %).

2. Le public considère que les causes et les remèdes de la dénatalité sont de nature économique

- a) du point de vue des causes, le public estime que :
 - les familles nombreuses n'ont pas de confort (78 %);
 - les enfants sont une charge économique redoutable (71 %);
 - les familles nombreuses ont des soucis d'argent (70 %);

(3) L'archive originale est disponible sur data.ined.fr (<https://data.ined.fr/index.php/catalog/275/download/912>). Les chiffres indiqués en italique diffèrent de ceux indiqués dans les pages de conclusions du rapport. Ils ont été corrigés sur la base des tableaux détaillés du rapport. Des erreurs de frappe ont également été corrigées dans le texte retranscrit ici.

- les femmes ne devraient pas travailler au dehors (65 %);
 - l'alimentation des familles nombreuses est insuffisante (52 %).
- b) le public admet que les remèdes sont d'ordre économique :
- il faut constituer une allocation de la mère au foyer (78 %);
 - il faut relever les allocations familiales avant les salaires (56 %).

3. On peut comparer ces réponses au classement des causes possibles de la dénatalité (qui résumaient les données au Référendum national)

- a) on a trouvé un accord des opinions du public sur les formules, insistant sur les difficultés et les peines pour élever les enfants et sur les dépenses causées par la présence des enfants : ces causes sont considérées comme les plus importantes (la première et la deuxième places sont accordées à ces causes respectivement par 54,5 % et 38,5 %). Or ces causes sont visiblement de nature économique.
- le public est d'autre part d'accord pour considérer que les souffrances de la maternité ne sont pas une cause.
- b) mais le public n'est pas d'accord en ce qui concerne les causes morales : égoïsme des jeunes, absence de religion.

4. Conclusion

Ainsi l'état de l'opinion publique dans son ensemble apparaît avec clarté, celle-ci est favorable à la natalité, elle est d'accord sur la nature économique de la crise de la natalité. Il existe des conflits relativement à l'importance des causes morales dans la question.

5. L'analyse détaillée des réponses a donné des résultats intéressants, mais partiels et relativement peu importants

Des différences, entre les opinions des deux sexes et des quatre catégories d'âges considérées, n'ont été observées qu'à propos des rares questions bien précises où d'ailleurs elles étaient prévues, par exemple : le cas de l'homme qui rend mère une femme non mariée est sévèrement jugé, bien plus souvent par les femmes que par les hommes. De même, l'opinion est d'autant plus indulgente, au point de vue national, aux jeunes ménages qui ne veulent pas d'enfants, qu'elle est celle de sujets plus jeunes.

- La profession ne paraît pas avoir une grande influence sur les opinions.
- L'habitat semble avoir une certaine influence sur l'importance des soucis matériels que s'imposent les parents pour assurer le maximum de santé à leurs enfants. Les habitants des villes ne semblent pas redouter autant que ceux des campagnes de se trouver dans l'impossibilité de fournir toute l'alimentation nécessaire à leur famille.
- L'état-civil a montré les différences attendues en ce qui concerne, d'une part la conception du caractère patriotique du devoir de procréation, et d'autre part la législation fiscale et administrative relative au célibat.
- Le nombre des enfants dans un ménage est peut-être la condition qui influe le plus sur les opinions à l'égard de la natalité :

- les personnes qui n'ont pas d'enfants ou peu sont celles qui considèrent les maternités comme de mauvais traitements infligés par l'homme à sa femme.
- les personnes qui ont deux enfants ou davantage sont celles qui considèrent davantage les enfants comme une cause de joie dans un ménage.
- ce sont celles aussi qui réclament le plus une imposition plus élevée pour les célibataires et les ménages sans enfant.

6. Conclusions pratiques

- a) La bienveillance générale de l'opinion à l'égard du problème de la natalité ne fait pas de doute. Le public se rend compte du danger de la situation et la déplore. Mais cette bienveillance apparaît comme essentiellement platonique. Elle n'est pas moins grande chez les personnes qui n'ont pas ou qui ont peu d'enfants, que dans les familles nombreuses. Il en résulte qu'il ne suffirait pas d'avertir le public du danger pour porter remède à la situation.
- b) Il est vraisemblable que des encouragements matériels et substantiels pourraient avoir certains effets. Mais il est absolument impossible, à partir des données de l'enquête, de préciser l'étendue de ces effets.
- c) À côté de mesures économiques propres à encourager la natalité, et à décharger les parents de leurs soucis financiers, on peut envisager une propagande qui aurait pour but de créer un état d'opinion non pas seulement favorable à l'idée de natalité, mais à une transformation de mœurs. Cette propagande pourrait utiliser, au départ, les dispositions favorables de l'opinion publique : on pourrait rendre collectives les attitudes privées concernant les « belles familles », le « père heureux au milieu de ses enfants », la « mère rayonnante de santé et de beauté » etc... Les résultats de l'enquête montrent qu'une telle propagande serait accueillie sans scepticisme et peut-être avec faveur. D'une manière plus générale, il faudrait trouver le moyen de créer un nouvel état de mœurs et, en particulier, de développer une mystique de « dévouement à l'État ». On touche ici à un problème beaucoup plus général, qui déborde très largement la question de la natalité et qui concerne la situation morale du pays dans son ensemble : la réforme des idéaux. Inutile de remarquer que cette question appelle des études considérables et des mesures très larges et très audacieuses. On ne peut qu'y faire allusion ici.
- d) Peut-être sera-t-il permis d'ajouter d'une manière complètement indépendante des résultats de cette enquête, que de nombreuses solutions de détail doivent être envisagées, qui ne seraient pas de nature psycho-sociales et pour lesquelles par conséquent toute enquête d'opinions serait impuissante. Il appartient à d'autres équipes spécialisées de la Fondation, de les étudier. En l'absence d'une révolution complète des mœurs des Français, il est vraisemblable que ce sont ces solutions de détail qui apporteront les effets pratiques les plus considérables.



L'enquête Natalité de 1942 de la Fondation Carrel. Photographie biopolitique d'une France en plein tournant démographique

Fabrice CAHEN* et Paul-André ROSENAL**

Résumé

L'article étudie la genèse et réexploite les données de l'enquête Natalité de 1942, destinée à élucider les causes de la faible fécondité des Français et à y proposer des remèdes. Menée sous l'égide du sociologue Jean Stoetzel, pionnier de l'enquête par sondages, elle repose sur un questionnaire élaboré conjointement avec ses enquêteurs – principalement des instituteurs et des prêtres. Les questions reprennent les thématiques du mouvement nataliste dans toute leur diversité, des propositions répressives (contre l'avortement notamment) à l'évocation de mesures sociales en faveur des ménages. L'enquête conclut que le public français est favorable au natalisme mais considère que les causes de la faible fécondité sont principalement économiques, plutôt que morales ou religieuses. Les incitations financières sont jugées utiles mais insuffisantes. Si Stoetzel préconise une campagne de propagande fondée sur le dévouement à l'État et la réforme morale, la réexploitation des données montre que ce sont les conditions de vie concrètes liées à une forte fécondité qui préoccupent les sondés. Dans la gamme des attitudes morales qui s'expriment, les penchants répressifs sont essentiellement concentrés dans les campagnes. Dans l'ensemble, les sondés se montrent sensibles au sort des populations vulnérables, à commencer par les mères célibataires.

Mots-clés

natalisme, avortement, instituteurs, prêtres, sondages, mères célibataires, conditions de vie, pluralisme éthique, psychologie sociale

Entre l'armistice de 1918 et le milieu de la Seconde Guerre mondiale, où débute le baby-boom, la natalité française atteint son plus faible niveau historique (Toulemon, 2001 ; Daguët, 2002 ; Brée, 2017). La propagande orchestrée par le mouvement nataliste et les associations familialistes bat son plein, et le discours de ces organisations est de plus en plus relayé par le pouvoir politique (voir De Luca Barrusse, 2023). Adopté le 29 juillet 1939, à la veille du déclenchement de la guerre, le Code de la famille et de la natalité françaises entérine l'effort entamé un demi-siècle auparavant pour

* Ined, UR Histoire et Populations. fabrice.cahen@ined.fr

** Sciences Po, CHSP.



faire reconnaître la natalité, jugée trop basse, comme principal paramètre d'une dépopulation française qui se manifeste par un solde naturel négatif au milieu des années 1930. Cependant, dans l'éventail des interprétations possibles de la faible fécondité, aucune analyse précise ne fait véritablement consensus chez les contemporains. En effet, de nombreuses causes, difficiles à hiérarchiser, sont avancées : procédés anticonceptionnels ou abortifs, état général des mœurs, responsabilité des mauvais éléments de la société – néo-malthusiens, avorteurs, femmes « de mauvaise vie » –, charges financières trop lourdes pour les ménages avec enfants, etc. Il en découle des hésitations quant aux types de remèdes politiques à privilégier : incitation microéconomique ou coercition juridique, contrôle moral ou contrôle des corps, pédagogie de la crainte ou sollicitation des aspirations, appel à l'intérêt national, qu'il s'agisse de la puissance militaire ou de la viabilité des toutes jeunes assurances sociales. Cette diversité témoigne des transformations d'une « gouvernementalité » biopolitique (tant en matière de quantité que de « qualité » de la population) qui, dans les années 1920 et 1930, se psychologise davantage en ciblant plus fortement les aspirations individuelles (Cahen, 2016 ; Rosental, 2016).

Au cœur de ces débats, les statistiques jouent un rôle cardinal. Depuis la fin du XIX^e siècle, elles reposent sur les recensements de population ainsi que sur des données plus éparées, obtenues en particulier par des médecins, plus à même que les démographes d'accéder à l'intimité des individus, ou provenant d'enquêtes issues de la mouvance nataliste et familialiste. En quoi l'introduction en France de la méthode des sondages, dans les derniers mois de la Troisième République en 1939, puis sous le régime de Vichy, change-t-elle la donne, en jetant sur les causes de la dénatalité française un éclairage qui se veut plus solidement fondé scientifiquement ? L'enquête Natalité de 1942⁽¹⁾ offre matière à répondre à ces questions. Menée au sein de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (FFEPH), dite Fondation Carrel du nom de celui qui en était, selon la désignation officielle, le « régent », elle s'inscrit dans une série d'études d'opinions sur la natalité ou la fécondité soulevant, pour les acteurs du moment – et, à un autre degré, pour les historiens actuels de la démographie et de la population – trois types d'enjeux :

- ces nouvelles techniques d'enquête sont-elles à même de dissiper le brouillard recouvrant les mécanismes de la dénatalité ?
- en quoi traduisent-elles (et renforcent-elles éventuellement) l'idée d'une prééminence des facteurs psychologiques (ce que l'on appelle alors « conscience » ou « volonté », la notion plus contemporaine de « choix » n'étant pas encore d'actualité) dans les déterminants de la fécondité ?

(1) La documentation relative à l'enquête Natalité de 1942 est disponible dans le fonds des Archives nationales 19760138/5. Une partie de cette documentation est disponible sur le catalogue des enquêtes de l'Ined (<https://data.ined.fr/index.php/catalog/275/download/911>).

– jusqu'où permettent-elles d'affiner la stratégie de l'État et de trancher entre les diverses voies d'action publique possibles ?

Cet article se donne deux objectifs : le premier est d'examiner en quoi l'enquête de 1942 se situe au cœur de ces questionnements, et à quel point elle y apporte des réponses. Le second consiste, à partir d'une réflexion sur la nature et la qualité des données obtenues par son concepteur Jean Stoetzel, à esquisser une revisite de l'enquête en s'appuyant sur des approches et des savoir-faire plus actuels (Bourdelaïs, 1993 ; Szreter, 1996 ; Brian, 2001 ; Perrot, 2001 [1975]). En examinant dans quelle mesure cette source informe à propos des attitudes de la population française du tiers central du ^{XX}^e siècle en matière de fécondité et de famille, on posera la question plus générale de la réexploitation, au service de questions historiographiques contemporaines, d'enquêtes anciennes relevant de méthodologies et de problématiques révolues. La question est d'autant plus sensible que l'on se situe ici dans un contexte particulièrement marqué, celui d'un régime autoritaire – qui plus est soumis pour partie au joug de l'occupant nazi – dont l'idéologie a fait de la dénatalité l'un de ses combats prioritaires. Les biais dont on peut *a priori* soupçonner la conception de l'enquête sont-ils suffisamment surmontables pour pouvoir proposer non seulement une analyse historique des critères mis en œuvre dans cette enquête, mais une réutilisation de ses résultats ?

I. Les origines de l'enquête

1. Contexte et motivations

Jean Stoetzel était en 1942 un jeune sociologue pouvant apparaître, par son style scientifique et son parcours oscillant entre monde académique et monde économique, comme une sorte d'équivalent français de Paul Lazarsfeld, l'un des pères fondateurs de la *survey research* de la sociologie américaine (Blondiaux, 1998 ; Marcel, 1998 ; Rosental, 2006). Normalien, nourri de hautes ambitions intellectuelles et professionnelles, mais dépourvu de position universitaire et d'héritage familial, il avait fondé en 1938 un institut privé de science appliquée destiné à un grand avenir, l'Institut français d'opinion publique (Ifop), mis en veille après l'avènement du régime de Vichy. En février 1942, alors qu'il était rattaché à mi-temps au Service national des statistiques, il vint négocier auprès de Félix-André Missenard (vice-régent de la FFEPPH et directeur du département « Population ») un projet d'enquête sur l'opinion face à la natalité. Parmi ses motivations figurait sans doute, comme pour d'autres anciens élèves de l'école normale supérieure, le souci de s'assurer, au sein des nouvelles institutions d'expertise créées par Vichy, un emploi public lui permettant d'échapper à l'enseignement secondaire (il exerçait alors au lycée Rollin, aujourd'hui Jacques Decour, à Paris). Il ne sera officiellement détaché à la

Fondation qu'à partir du 1^{er} octobre 1943, où il prendra la direction de l'équipe « Sondage et statistiques »⁽²⁾.

Outre cette opportunité statutaire, la FFEPPH offrait à Stoetzel, dans son effort pour imposer la psychologie sociale sur le double terrain académique et commercial, la possibilité de rôder des méthodes d'avant-garde (très pédagogiquement décrites dans le premier chapitre du Rapport sur l'enquête Natalité), encore contestées⁽³⁾. Elle l'autorisait à en démontrer le potentiel, tout en s'accompagnant d'une aubaine : l'accès à des moyens publics conséquents dans une période de pénurie, et notamment à des enquêteurs qu'il n'avait pas à rémunérer sur fonds privés comme il le faisait dans son propre institut. Stoetzel avait à la fois pour perspective d'affiner des méthodes et de produire des résultats sur une question définie comme prioritaire par le pouvoir.

C'est du reste sur l'attitude envers la dénatalité qu'avait porté l'un des tout premiers sondages jamais réalisés en France, déjà par Stoetzel : le sondage Ifop de juin 1939, exécuté en marge de la préparation du Code de la Famille (Huss, 1990 ; De Luca, 2008)⁽⁴⁾. Entretemps, à la fin 1941, une fois établi le régime de Vichy, promoteur au nom de la « Révolution nationale » d'une série de textes législatifs draconiens⁽⁵⁾, le Secrétariat d'État à la Famille et à la santé, le Commissariat général à la Famille, le Secours national, et le Centre national de coordination et d'action des mouvements familiaux (Capuano, 2009) avaient organisé un « Concours de la dénatalité » appelant les lecteurs de la presse à choisir et à hiérarchiser, dans une liste fermée de quinze causes de la médiocre fécondité française, les trois principales d'entre elles (document 1).

Tous les quotidiens avaient alors diffusé un questionnaire que les lecteurs étaient invités à remplir nominativement puis à renvoyer par courrier à l'organisme familialiste, lui-même en charge du dépouillement. Promettant des récompenses à des répondants tirés au sort (d'où le caractère non anonyme des bulletins), le « référendum-concours » aurait récolté, début 1942, 500 000 réponses, dont 175 000 en zone libre. La visée moins scientifique qu'idéologique de ce « référendum » se perçoit notamment dans l'absence

(2) L'idéologie ne semble pas prédominante ; du moins aucun des documents consultés ne permet de déceler chez Stoetzel des penchants natalistes particulièrement affirmés – même si certaines suggestions formulées dans le rapport de l'enquête (Rapport sur l'enquête Natalité, p. 3) ne sont pas antinomiques avec l'esprit de la « Révolution nationale ». Rappelons en outre que si la Fondation Carrel bénéficiait du soutien personnel du maréchal Pétain et qu'elle était dirigée par une équipe acquise au régime, les dizaines de « chargés de mission » qui la composaient provenaient d'horizons idéologiques hétérogènes, le statut ayant même parfois servi de protection à des jeunes chercheurs que leurs convictions auraient désignés comme ennemis du régime.

(3) Au tout jeune Service national de la statistique créé par Vichy pour recomposer la statistique publique française, la méfiance restait grande vis-à-vis des sondages, comme en témoigne la froideur de son responsable René Carmille lorsque Stoetzel entreprit d'y créer un service spécialisé.

(4) Un tapuscrit de cette enquête (Jean Stoetzel, *Étude sur l'attitude de l'opinion publique en face du problème de la dénatalité*, juin 1939) est conservé dans le fonds F60/605 (Archives nationales).

(5) La loi du 2 avril 1941 restreint le droit au divorce, celle du 14 septembre 1941 prive les femmes avortées du bénéfice du sursis, celle du 15 février 1942 permet de déférer les avorteurs « professionnels » au tribunal d'État, juridiction d'exception ayant le pouvoir de prononcer la peine de mort.

Document 1. Le « Concours de la dénatalité » de 1941

Le Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé, le Commissariat général à la Famille, le Secours National, le Centre national de coordination et d'action des mouvements familiaux, la Fess de la France entière organisent cette enquête nationale.

Il s'agit de classer — par ordre d'importance — parmi celles qui sont énumérées ci-dessous les trois principales causes de notre dénatalité. Pour cela il suffit à nos lecteurs de se pencher sur ce questionnaire et d'y répondre.

Parmi les causes ci-dessous énumérées de la dénatalité, quelles sont, d'après vous, **LES TROIS PRINCIPALES** ?

1. — Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto.
2. — Divorce possible sans enfant, difficile avec enfants.
3. — Absence ou insuffisance de religion.
4. — Réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants.
5. — Les jeunes coquettes redoutent de perdre leur ligne.
6. — Travail de la femme hors du foyer : magasins, usines, etc...
7. — Abandon des campagnes.
8. — Difficulté de loger une famille nombreuse.
9. — Les enfants coûtent trop cher.
10. — Crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres.
11. — Crainte du chômage.
12. — Mauvais état de santé des gens qui se marient.
13. — Difficultés et peines pour élever des enfants.
14. — Peur des souffrances de la maternité.
15. — Crainte de ne pouvoir bien élever plusieurs enfants.

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS
Voici le règlement du concours :

Article premier. — Tous nos lecteurs peuvent participer au concours, à condition d'établir leur réponse sur le bulletin publié ci-contre.

Article 2. — La réponse consiste en notes auxquelles est imprimée la dénatalité française, cause essentielle elle-même de la dépopulation.

Article 3. — Des quinze causes de dénatalité sont indiquées sans aucune

— Quelles sont les causes de la dénatalité française? Telle est la question posée à nos lecteurs sous la forme d'un grand concours-referendum

ordre raisonné. Les concurrents doivent choisir dans cette liste les trois causes qui leur semblent les plus importantes et les plus graves, à quel groupe qu'elles appartiennent.

Article 4. — Les concurrents auront dû inscrire sur le coupon-réponse, dans l'ordre d'importance, les trois causes de dénatalité qui leur semblent les causes principales (en les faisant précéder du chiffre qui les classe). Ils auront, en outre, à répondre à la question subsidiaire suivante : **Par combien de voix (exprimées dans toute la France métropolitaine, zone interdite, occupée et non occupée), la cause reconnue comme cause principale aura-t-elle été désignée?**

Article 5. — La liste-type sera ainsi classée :

Les trois causes la plus souvent citées constitueront la liste-type et prendront rang suivant le nombre des suffrages obtenus; le premier rang appartenant à la cause la plus souvent citée.

La réponse à la question subsidiaire sera celle donnant le chiffre exact ou le plus approchant de suffrages obtenus par la première des causes figurant sur la liste-type.

A défaut de réponse exacte, les concurrents seront classés dans l'ordre des réponses se rapprochant davantage en plus ou en moins — de la solution exacte.

Article 6. — Ne seront reconnues comme valides que les réponses établies sur le coupon-concours ci-contre.

Article 7. — Les réponses devront être adressées avant le 31 décembre 1941, dernier délai. Le cahier de la poste faisant foi de l'expédition avant la clôture du concours (30 décembre à minuit).

Les adresses ainsi pour la zone occupée : concours de la dénatalité, service du concours, Centre national de coordination et d'action des Mouvements familiaux, 34, rue Guyot, Paris-XVII^e.

400.000 FRANCS DE PRIX.
Ce concours est doté de 400.000 fr. de prix, répartis entre 1.000 concurrents.

La réponse se rapprochant le plus de la liste-type établie par les concurrents eux-mêmes sera classée première.

1^{er} PRIX : 50.000 fr. en espèces.
2^e PRIX : 25.000 fr. en espèces.
3^e PRIX : 10.000 fr. en espèces.
4^e PRIX : 10.000 fr. en espèces.
5^e PRIX : 5.000 fr. en espèces.
et 995 PRIX de 3.000 à 100 francs.

Lorsque le gagnant de l'un des cinq premiers prix sera père ou mère de famille ayant ou ayant eu trois enfants au moins, chacun de ses enfants mineurs vivants, au delà de douze ans, lui donnera droit à une allocation supplémentaire de 5.000 fr. Exemple : un père de quatre enfants dont un décédé, un majeur et deux mineurs, aura droit à une allocation de 10.000 francs.

Chaque fois qu'il n'y a qu'un simple concurrent, mais d'un véritable referendum !

Une liste-type sera établie en considérant chaque bulletin de réponse comme un suffrage.

La cause de la dénatalité indiquée la plus souvent comme principale sera classée première; et ainsi de suite, les autres étant classées suivant le nombre de suffrages obtenus.

Source : La Dépêche normande, 12 décembre 1941 (19760138/5, AN).

Retranscription de la question à laquelle les participants au concours devaient répondre : « Parmi les causes ci-dessous énumérées de la dénatalité, quelles sont, d'après vous, **LES TROIS PRINCIPALES** ? »

1. Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto.
2. Divorce possible sans enfant, difficile avec enfants.
3. Absence ou insuffisance de religion.
4. Réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants.
5. Les jeunes coquettes redoutent de perdre leur ligne.
6. Travail de la femme hors du foyer : magasins, usines, etc...
7. Abandon des campagnes.
8. Difficulté de loger une famille nombreuse.
9. Les enfants coûtent trop cher.
10. Crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres.
11. Crainte du chômage.
12. Mauvais état de santé des gens qui se marient.
13. Difficultés et peines pour élever des enfants.
14. Peur des souffrances de la maternité.
15. Crainte de ne pouvoir bien élever plusieurs enfants.

apparente de réflexion sur l'autocensure et l'autosélection des participants, ainsi que sur le degré de complexité de certaines questions⁽⁶⁾.

(6) La question subsidiaire était la suivante : « Par combien de voix (exprimées dans toute la France métropolitaine, zone interdite, occupée et non occupée), la cause reconnue comme principale aura-t-elle été désignée ? »

Ce questionnaire de 1941 juxtaposait des registres de « propositions » aussi divers que ceux contenus dans l'enquête Natalité de 1942. Pêle-mêle, les lecteurs pouvaient attribuer la dénatalité à la frivolité des jeunes ménages qui « préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto », au « travail de la femme hors du foyer », à l'« absence ou insuffisance de religion » ; à « l'abandon des campagnes » ; à la « crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres » ; à la « crainte du chômage » ; à la « réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants » ; au « mauvais état de santé des gens qui se marient » ou encore aux « difficultés et peines pour élever des enfants ».

Comme pour le sondage Ifop de 1939, l'une des prémisses était la suivante : la natalité est devenue au fil du temps une affaire de « volonté ». C'est ce qu'avaient formulé les auteurs de référence de l'époque (Arsène Dumont, Adolphe Landry, Maurice Halbwachs notamment), en dosant chacun à leur manière le poids de la sensibilité collective sur les décisions individuelles⁽⁷⁾. Approcher les fondements intimes des comportements individuels (et pas simplement mesurer ces derniers), pensés selon un spectre théorique s'étalant de la psycho-sociologie (chère à Stoezel) à la sociologie durkheimienne, devait donc être considéré comme le moyen le plus approprié de définir des leviers d'action pertinents, sans quoi les mesures adoptées, qu'elles soient juridiques, économiques, ou relevant du domaine de la propagande, manqueraient à coup sûr leur cible.

En 1942, Stoezel reprenait donc un dossier déjà ouvert. Missenard et Carrel ne semblèrent cependant pleinement convaincus ni par la finalité ni par la démarche, puisque le sociologue se vit à plusieurs reprises demander des précisions. Ce dernier évoqua d'abord deux voies parallèles de questionnement, l'une devant permettre de déterminer « les valeurs auxquelles il conviendra de faire appel, suivant les différentes catégories de région et de classe sociale dans la population, pour une propagande ou un programme d'éducation éventuels », l'autre visant à identifier « les mesures législatives concernant la fiscalité, le domaine économique et du travail et enfin répressives (questions de l'avortement) »⁽⁸⁾. Missenard comprit que Stoezel cherchait en priorité à « déceler les préjugés qui existent dans le grand public afin de les combattre par tous les moyens en notre possession »⁽⁹⁾.

2. La fabrication de l'enquête

Le rapport de novembre 1942 et les archives complémentaires nous renseignent assez bien sur le montage de l'enquête Natalité⁽¹⁰⁾ (FFEPH 01-02,

(7) Le tournant vers une approche culturelle et psychologique concerne aussi, après-guerre, les études sur l'immigration et l'intégration, dans lesquelles Stoezel occupe une place importante (Escafré-Dublet et Kesztenbaum, 2011).

(8) Note de Stoezel à Missenard, 13 mai 1942, 19760138/5, AN.

(9) Note de Missenard à Stoezel, 25 mars 1942, 19760138/5, AN.

(10) Par souci de respecter les formules de l'époque, on reprend le terme de « natalité » pour des grandeurs démographiques que l'on rattacherait aujourd'hui plutôt à la « fécondité ».

Natalité, « ensemble du public », zone nord), même s'il faut s'appuyer sur une enquête menée en 1943 (FFEPH 04, Natalité, « jeunes filles et jeunes femmes », zone nord), dont les archives disponibles sont plus étoffées, pour en déceler certains implicites. Stoetzel, indique le rapport, avait constitué une équipe d'une centaine d'enquêteurs – en grande majorité des instituteurs –, dont le profil social et professionnel était jugé adapté à cette tâche (tableau 1). Cette équipe avait été constituée au travers d'un recrutement à deux degrés : d'abord en puisant dans le carnet d'adresses de l'Ifop, puis en demandant aux individus contactés de recommander d'autres personnes. Stoetzel obtint en complément l'appui des évêchés, ce qui permit la mobilisation d'une petite quinzaine de prêtres. Les enquêteurs devaient recueillir les réponses dans le cadre de leurs interactions professionnelles habituelles⁽¹¹⁾.

Tableau 1. Profil des enquêteurs

	Effectifs
Sexe	
Hommes	90
Femmes	13
Groupe d'âges	
20-29 ans	7
30-39 ans	27
40-49 ans	29
50-59 ans	24
60 ans et plus	8
Inconnu	8
Profession	
Ecclésiastiques	14
Instituteurs et professeurs	60
Fonctionnaires PTT	9
Architectes	2
Ingénieurs	3
Employés de banque	2
Assistants sociales	1
Ouvriers	1
Médecins	2
« Fonctionnaires publiques »	2
Sans profession	4
Divers	2
Inconnue	1
Type d'habitat	
Ville 50 000 habitants et plus	22
Ville 15 000 à 50 000 habitants	14
Ville 2 000 à 15 000 habitants	18
Localité rurale	48
Inconnu	1
Total	103
<i>Source</i> : Tableaux manuscrits conservés dans le fonds 19760138/5 (Archives nationales).	

(11) Stoetzel aurait même souhaité pouvoir accéder aux « réactions intimes des enquêtés » à la lecture des questions (Rapport sur l'enquête Natalité, chapitre 6).

Le contenu du questionnaire fut élaboré de manière collective et itérative, les enquêteurs étant étroitement associés à la sélection et à la formulation des questions⁽¹²⁾. Il fut d'abord constitué une liste provisoire de 69 « propositions affirmatives » (présentées en annexe du rapport et analysées dans l'article de De Luca Barrusse, 2023), nombre réduit par la suite (les questions finalement retenues sont présentées dans l'avant-propos de Prost, 2023). Contrairement à l'enquête Ifop de 1939 qui attendait des enquêtés un avis sur les causes de la dénatalité et sur les remèdes à envisager, le principe était ici de faire réagir les répondants à une liste d'affirmations prédéfinies. Pour composer cette mosaïque d'énoncés, Stoetzel piocha dans plusieurs corpus préexistants, à commencer par la littérature nataliste (il fait référence à Fernand Boverat, secrétaire général de l'Alliance nationale contre la dépopulation) et l'enquête Ifop de 1939. Il fait également allusion à des « consultations » menées à la Fondation – un formulaire vierge, invitant les destinataires à suggérer leurs propres questions, avait circulé –, à une « expérience personnelle » (*sic*) et aux suggestions formulées par les enquêteurs.

Stoetzel invita ensuite la moitié des enquêteurs à classer les propositions sur une échelle de 1 à 7, en fonction de la signification plus ou moins nataliste que l'opinion était susceptible d'attribuer à chacune d'entre elles⁽¹³⁾. Les propositions recueillant les notes les plus dispersées, donc à l'interprétation la plus ambiguë, furent à quelques exceptions près écartées. Cependant, d'autres raisons expliquent le rejet de certaines propositions, dont une partie fut vraisemblablement considérée comme subversive (et « contre-nature »⁽¹⁴⁾) ou comme susceptible de propager des idées condamnables. C'est le cas des propositions à connotation malthusienne (« on ne devrait pas inciter les ménages pauvres à avoir beaucoup d'enfants » ; « il y aurait moins de guerres si les peuples ne cherchaient pas à développer à tout prix la natalité »), ou à l'eugénisme trop affirmé (« il ne s'agit pas d'encourager la natalité à tout prix, mais seulement la reproduction des individus les plus sains » ; « on devrait par tous les moyens, notamment par la stérilisation, empêcher les malades d'avoir des enfants »)⁽¹⁵⁾. Dans une moindre mesure, les propositions pouvant sous-entendre ou induire une mise en cause de l'« État français », que ce soit pour son action (« pour obtenir une augmentation de la natalité, il faudrait améliorer les

(12) Le corps enseignant était l'une des cibles privilégiées de la propagande et de l'activisme natalistes dans l'entre-deux-guerres, et ses membres considérés par Vichy comme les intermédiaires sociaux par excellence. La préparation de l'enquête plaçait les individus recrutés par Stoetzel en situation d'émettre des recommandations. L'implication attendue de leur part est donc peu comparable à l'effacement de soi demandé aujourd'hui aux enquêteurs.

(13) Le passage sibyllin qui fait référence à une classification psychosociale en cinq types de « valeurs » (ou « cadres psychologiques ») mériterait une investigation qui n'a pu être menée pour cet article.

(14) Expression utilisée en préparation de l'enquête de 1943 (Note de Stoetzel à Missenard, 16 décembre 1942, 19760138/5, AN).

(15) S'il est incontestable que Carrel fut l'apôtre d'un eugénisme particulièrement virulent, ses propositions reposaient sur une eugénique plus classiquement lamarckienne. Sa direction était consciente que les thèmes de recherche les plus héréditaristes devaient faire l'objet d'une grande discrétion, voire être bannis.

conditions de la vie économique ») ou dans ses valeurs (« les célibataires ont choisi la manière de vivre la plus heureuse », « on devrait reconnaître aux femmes le droit de se faire avorter quand elles le veulent ») passèrent également à la trappe, ainsi que celle évoquant « la désertion des campagnes comme cause de la diminution du nombre des naissances », un raisonnement nataliste fréquent depuis la fin du XIX^e siècle, mais qui aurait pu laisser entendre l'échec du nouveau régime à accomplir le « retour à la terre ». Remarquons en outre que certains thèmes n'avaient pas même été envisagés : alors que l'on demande aux répondants ce qu'ils pensent du fait qu'un mari impose des naissances trop nombreuses à son épouse, les moyens anticonceptionnels sont absents du questionnaire, et aucune place n'est laissée à la moindre demande en la matière – effet de la législation autant que de la morale dominante.

Vingt-quatre items furent retenus au final. Ils furent scindés en deux questionnaires distincts (A et B) respectivement de 13 et 12 items, destinés à deux sous-échantillons. La question 13 (A) /12 (B) commune aux deux questionnaires portait sur les causes de la dénatalité et comportait six modalités de réponse – six « causes » possibles de dénatalité. Ces six propositions sont le décalque exact des questions 1, 3, 6, 9, 13 et 14 du « référendum-concours » de 1941⁽¹⁶⁾. Volonté de compromis avec le camp familialiste, instigateur de cette opération ? Une autre hypothèse semble plus vraisemblable. Durant l'été, Vichy avait divulgué les résultats du « référendum-concours »⁽¹⁷⁾ : même s'il ne fut pas caché que le coût de l'enfant figurait en seconde position des réponses avancées, ce sont essentiellement le déclin religieux et l'« égoïsme » de la jeunesse qui avaient été mis en exergue dans la presse avec, en troisième place, le travail féminin, à l'heure où le régime entendait renvoyer au foyer les femmes fonctionnaires (Baruch, 1997). Stoetzel, qui ne pouvait qu'être sceptique face à un tel résultat, a-t-il voulu procéder à une réplique critique du référendum ? Son choix, du moins, ne va pas sans évoquer le geste « fondateur » de la science des sondages, dont fut emblématique la célèbre victoire, en 1936, de l'institut Gallup face au magazine *Literary digest* : le recours à la technique de l'échantillonnage avait alors permis au premier de prévoir la réélection du président Roosevelt, là où le second avait été induit en erreur par la méthode du « vote de paille » (*straw vote*), en s'étant pourtant procuré plus d'un million et demi de bulletins remplis par ses lecteurs (Blondiaux, 2004).

Les informations relatives à la phase opérationnelle (plan d'enquête, répartition des rôles, etc.) permettent d'émettre des hypothèses sur les conditions d'enquête et sur le fait de savoir si ces dernières étaient de nature à limiter les effets d'autocensure et de sous-déclaration. Divers éléments invitent à penser

(16) *La Dépêche normande*, 12 décembre 1941 (19760138/5, AN).

(17) La communication sur les résultats fut en réalité minimale au regard de la forte publicisation qui avait accompagné le lancement du « référendum » : c'est surtout des résultats du tirage au sort des lauréats dont il fut question dans la presse. Le premier prix tomba, par chance, sur une famille de cinq enfants ayant placé le « recul religieux » en facteur principal de la dénatalité.

que la franchise et la sincérité des réponses furent loin d'être inexistantes⁽¹⁸⁾. Contrairement au « référendum », les questionnaires étaient anonymisés. Très contrôlés dans leur sérieux professionnel et leur droiture morale, les enquêteurs avaient reçu, indique le rapport, une « préparation psychologique » pour neutraliser leurs propres jugements de valeur et se montrer aussi impartiaux que possible. Les instructions générales attirent l'attention sur le risque d'induction involontaire des réponses. Certes, l'« effet enquêteur » a pu jouer en partie, notamment chez les fidèles interrogés par les prêtres et militants catholiques⁽¹⁹⁾. Mais un certain nombre de réponses, en particulier dans les bulletins individuels conservés de l'enquête de 1943 (FFEPH-04), attestent que l'opinion minoritaire, voire déviante, s'exprime, même sous Vichy. Ainsi, il n'est pas déraisonnable de partir de l'hypothèse que le taux de réponse très élevé pour la plupart des questions, ainsi que la nette prédominance des réponses positives (qui recueillent le plus souvent entre 50 % et 80 % d'assentiment), ne sont pas des artefacts. En revanche, ce fort degré de consensus complique, à bien des égards, les lectures possibles de l'enquête, dans la mesure où les contrastes n'y apparaissent qu'à la marge – ce qui impose, nous y reviendrons, de recourir à des outils adaptés pour faire « parler » ces nuances.

Le dépouillement eut lieu durant l'été 1942. Laissant de côté ici le détail des modalités techniques (tris et tabulations électromécaniques, tests de significativité), on insistera sur un élément plus déterminant en termes d'interprétation et de réexamen des données : la question du codage socioprofessionnel et de la stratification sociale mobilisée. Jean Stoetzel a procédé par listes (encadré 1).

Comment passe-t-on des « professions » relevées à cette nomenclature – surprenante, même pour l'époque – en quatre catégories, les trois premières mêlant grands secteurs d'activité et groupes sociaux, avec une 4^e catégorie (les « sans profession ») particulièrement fourre-tout dans laquelle figurent la moitié des femmes enquêtées, comme on peut le lire dans les instructions aux enquêteurs ? On sait qu'avant la formalisation et l'adoption des catégories socioprofessionnelles par l'Insee pour le recensement de 1954, les grilles étaient peu stabilisées, même dans les recensements (Lhuissier, 2020). Une nomenclature préexistante, décomposée en plusieurs niveaux hiérarchiques, a apparemment servi de référence pour aboutir à une version simplifiée, notamment pour élaborer l'échantillon (tableau 2).

S'il fallait une classification suffisamment fruste pour que les enquêteurs puissent constituer facilement leurs portefeuilles de répondants, il n'est pas

(18) Lors de la préparation de l'enquête de 1943 (FFEPH 004) sur les « jeunes filles et jeunes femmes », un certain nombre d'enquêteurs pressentis expriment leur crainte quant à la sincérité escomptable des réponses, non pas en raison du contexte politique, mais du fait de la pudeur caractérisant la sous-population enquêtée.

(19) Cet effet enquêteur se repère dans l'enquête de 1943 dont on dispose des questionnaires papier, en examinant ceux remplis par les prêtres. Mais il est probable que Jean Stoetzel soit conscient de ces biais et qu'il sache en tenir compte.

Encadré 1. Nomenclature sociale mobilisée dans l'enquête

Codification de la profession :

1. Patrons ou ouvriers employés dans l'agriculture, la pêche ou les métiers forestiers ;
2. Ouvriers de l'industrie ou du commerce, employés de l'industrie, du commerce, ou de particuliers, fonctionnaires ;
3. Patrons, directeurs, ingénieurs, commerçants, professions libérales ;
4. Individus sans profession (ménagères, retraités, rentiers, etc.).

Tableau 2. Nomenclature utilisée pour décrire la répartition de la population par professions à Paris et dans le département de la Seine (non datée)

Code	Composition
Agriculture	
Patrons	Chefs d'établissements, isolés de pêches, forêts, agriculture
Ouvriers	Employés, ouvriers, sans emploi de pêches, forêts, agriculture
Industrie	
Patrons	Chefs d'établissements des industries extractives, industries de transformation, manutention et transports
Ouvriers	Ouvriers, sans emploi, isolés des industries extractives, industries de transformation, manutention et transports
Commerce	
Patrons	Chefs d'établissements, isolés de commerce, spectacles, banques
Professions libérales	Chefs d'établissements des professions libérales
Domestiques	Ouvriers sans emploi, isolés
Employés	
Industrie	Employés, ouvriers des services publics industriels
Commerce	Employés et ouvriers de commerce, spectacles et banques
Services publics administratifs	Employés des services publics administratifs
<i>Source</i> : Fonds 19760138/5 (Archives nationales).	

question, pour nous, de manier les résultats produits par catégorie sociale. On voit du reste mal ce qui autorise Stoetzel à parler de l'influence (faible en l'occurrence) des « professions » ou à laisser supposer que des « classes sociales » soient distinguables⁽²⁰⁾. Le fait que l'on ne puisse dissocier, par exemple, « retraités » et « femmes au foyer » invite à la plus grande prudence. Plutôt que de prendre au pied de la lettre les intitulés des tableaux par « professions », il faut donc y voir des pôles socioprofessionnels, pour partie combinés à une opposition villes/campagnes et, dans une moindre mesure, à une décomposition entre secteurs d'activité primaire, secondaire et tertiaire. Dans la suite de cet article, nous désignerons les catégories sociales de l'enquête de la manière suivante : (1) pôle agricole, (2) pôle ouvrier/employé, (3) pôle patronal, (4) pôle « sans profession ».

(20) Note de Stoetzel à Missenard, 13 mai 1942, 19760138/5.

3. Enseignements et prolongements

Les résultats définitifs du sondage furent publiés dans le rapport de novembre 1942, à diffusion uniquement interne. Ce dernier (retranscrit dans l'annexe 2 de l'avant-propos de Prost) tirait de l'ensemble les conclusions suivantes :

- a) Le public est « dans sa grande majorité favorable à la natalité » (sachant que les tests de signification indiquent une forte homogénéité de l'opinion : seuls quelques écarts sont « peu probables », c'est-à-dire pouvant être imputés au hasard). Rappelant comme il se doit que l'absence de preuve (statistique) n'est pas la preuve de l'absence (de relation), Stoetzel identifie principalement, comme variable contribuant à ces (faibles) écarts, « le nombre d'enfants par ménage », associé à une plus ou moins forte propension à souscrire aux propositions natalistes et familialistes⁽²¹⁾. Il note, plus ponctuellement, que les femmes jugent davantage que les hommes qu'il est « indélicat pour un homme de rendre mère une femme non mariée », que les jeunes sont plus indulgents que leurs aînés vis-à-vis des « jeunes mariés qui ne veulent pas d'enfants », que les habitants des campagnes craignent davantage que les citadins de se « trouver dans l'impossibilité de fournir toute l'alimentation nécessaire à leur famille ».
- b) Le public considère que les causes et remèdes de la dénatalité « sont de nature économique » et non de nature morale ou religieuse. Le facteur économique est jugé bien plus déterminant, surtout dans le pôle ouvrier/employé et plus encore dans le pôle agricole. Même les enjeux de santé et de bien-être sont perçus comme secondaires et les enquêtés (femmes comprises) ne tiennent guère les « souffrances de la maternité » pour une explication primordiale.
- c) D'un point de vue prescriptif, Stoetzel déduit de son étude qu'il serait vain de diffuser de nouveaux avertissements sur le « danger démographique », et qu'une politique d'encouragements pécuniaires, pour utile qu'elle puisse être, serait d'un intérêt difficilement évaluable par une enquête de ce type. La moindre expression par l'opinion d'une sensibilité coercitive et punitive (notamment à l'encontre de l'avortement ou des fonctionnaires célibataires ou sans enfants⁽²²⁾) confirme à ses yeux la nécessité de privilégier une propagande que l'on pourrait qualifier de « positive », fondée sur le « dévouement à l'État », la « transformation

(21) Dans le chapitre 9 du rapport, Stoetzel oppose les répondants avec peu d'enfants, qui acquiescent à l'opinion (question 3) selon laquelle « l'homme qui impose à sa femme des maternités trop nombreuses se conduit mal à son égard » et refusent l'idée (question 22) d'imposer lourdement les célibataires et les couples sans enfant, à ceux pour qui les parents de famille nombreuses se félicitent, en atteignant la vieillesse, d'avoir eu beaucoup d'enfants (question 12).

(22) Rappelons que l'on raisonne ici en termes relatifs. Même si l'adhésion reste majoritaire (70 % dans le cas de la répression de l'avortement), elle est très inférieure aux questions qui suscitent des quasi-consensus (taux de consentement supérieurs à 80 %). Sur l'imputation de la dépopulation au « fonctionnarisme », voir Ruiz (2021).

des mœurs », la « réforme des idéaux ». Stoetzel plaide ici pour une approche psychologique, culturelle, et en quelque sorte « anthropologique » de la biopolitique qui, le sociologue en convient, promet moins de succès à court terme que ne le feraient des mesures matérielles, mais a le mérite de pouvoir être évaluée au moyen de nouvelles enquêtes d'opinion.

« Votre enquête », écrit Missenard à Stoetzel après avoir, en septembre, parcouru le rapport sommaire, « nous a fourni des renseignements qui ne sont guère utilisables que pour une propagande, en nous éclairant sur la mentalité publique, sur certains aspects de la question. Maintenant, il s'agit de déduire de vos enquêtes des résultats quantitatifs susceptibles de préciser ce qu'on peut attendre numériquement d'une réforme, de l'intérêt d'en poursuivre la réalisation même par des dépenses relativement importantes »⁽²³⁾. Cette réaction de Missenard confirme le hiatus entre ses attentes et la démarche de Stoetzel. Le premier est un polytechnicien totalement néophyte dans le domaine de la population, qu'il est pourtant censé superviser. Spécialiste du chauffage industriel, ancien membre du CNRS-A (Centre national de la recherche scientifique-Appiquée), Missenard souscrit doublement au projet carrélien : d'une part en prônant une amélioration de l'espèce humaine par le biais d'actions portant simultanément sur sa constitution biologique et sur ses conditions de vie et de travail, et d'autre part en voulant faire de la FFEPPH un lieu de recherche appliquée au service de l'action publique⁽²⁴⁾. Le second a entrepris d'importer des États-Unis ce qui est à la fois une discipline savante (la psychosociologie), une méthode (la *survey research*) et une technique scientifique et commerciale (les sondages). Si, pour Stoetzel, la mesure de l'opinion sert plutôt à construire la « propagande » gouvernementale et à évaluer son impact, Missenard souhaiterait qu'elle aide plus largement à la conception et au paramétrage de l'action publique, tous registres d'action confondus.

Jugeant de ce fait que l'enquête en cours ne se suffit pas à elle-même, Missenard encourage Stoetzel, dans sa note, à effectuer par la suite un nouveau sondage, en interrogeant cette fois-ci directement les principales intéressées – les « jeunes filles et jeunes femmes » –, et en les poussant à exprimer les causes de la « stérilité volontaire » et à identifier « les conditions dans lesquelles elles envisageraient d'avoir un nombre plus grand d'enfants »⁽²⁵⁾ : les résultats d'une telle enquête devront, écrit-il, « permettre de déterminer l'espérance mathématique d'un remède »⁽²⁶⁾. Il en résultera, en 1943, l'Enquête FFEPPH 04 (Natalité - Jeunes filles et jeunes femmes - Zone Nord, qualifiée lors de sa préparation de « seconde enquête natalité »), fournissant à Stoetzel

(23) Note de Missenard à Stoetzel, 16 septembre 1942 (19760138/5, AN).

(24) Missenard adhèrera toute sa vie à cette conviction, partagée par beaucoup d'ingénieurs ou médecins d'entreprises des années 1930 (Rosental, 2003).

(25) « Rapport à M. Missenard sur l'Étude Préparatoire à une enquête prévue concernant les causes de la stérilité volontaire », 16 décembre 1942 (19760138/5, AN).

(26) A. Missenard, Projet de sondages, 11 septembre 1942, 19760138/5.

l'occasion de tester une autre voie d'approche : identifier les raisons individuelles du décalage constaté entre valeurs et comportements, de façon à mieux cibler les « remèdes » adaptés⁽²⁷⁾.

II. Relire une enquête à 80 ans de distance

L'étude préalable de la genèse et de la construction de l'enquête de 1942 permet désormais d'en proposer une réexploitation raisonnée, consciente des biais et limites inhérents aux conditions mêmes de production de la source. Il ne s'agit ni de se contenter d'en déconstruire les catégories et les méthodes, ni d'en « corriger » les résultats en appliquant à des données prises pour argent comptant des outils statistiques plus sophistiqués. L'objectif est bien de combiner les approches en montrant comment l'histoire des sciences sociales fait partie intégrante de la production rétrospective du savoir.

On l'a vu, Stoetzel a tiré comme principal enseignement de l'enquête que le faible niveau de natalité ne devait pas être attribué à un défaut de moralité des Français, et notamment des Françaises, mais qu'il provenait d'enjeux d'ordre économique. Les résultats de l'enquête de 1942 autorisaient-ils réellement une telle interprétation ? La question est d'autant plus complexe que le rapport d'enquête spécifie bien que les Français sont sensibles à la question de la natalité, qu'ils y voient une source d'épanouissement familial, et qu'ils sont désireux de la voir remonter dans l'intérêt de la nation.

1. Morale, économie et situations

En partant des résultats exposés par Stoetzel mais en se distanciant de la dissociation qu'il opère entre opinions sur la natalité d'une part, et opinions sur les causes de la dénatalité et les remèdes à y apporter d'autre part, on peut tout d'abord nuancer la hiérarchie entre motifs « économiques » et motifs « moraux », que le sociologue a probablement accentuée dans sa volonté de se démarquer du « référendum-concours » de 1941. L'apparent primat des facteurs « économiques » provient pour partie de sa façon de catégoriser les arguments des individus sondés. Par exemple, il classe comme un enjeu « législatif », plutôt que « moral », le fait d'assimiler l'avortement au meurtre.

Surtout, dans la synthèse de son rapport, Stoetzel englobe sous la catégorie d'« économie » des facteurs qui ne sont pas strictement pécuniaires mais ren-

(27) « Rapport à M. Missenard sur l'Étude Préparatoire... », *op. cit.* La réponse montre un Missenard plus enthousiaste que précédemment (note de Missenard à Stoetzel, 17 décembre). L'étude préparatoire (Seconde Enquête Natalité : Étude préparatoire. Le bulletin de réponse à l'attention des enquêteurs, novembre 1942, 19760138/5) révèle que l'enjeu est d'outrepasser le seuil habituel de la discrétion (parler de fécondité, c'est parler du corps et potentiellement de contrôle des naissances), d'où une grande attention aux formulations et une réflexion étendue sur le tact requis. La liberté de ton qui transparait dans les annotations sur les questionnaires récoltés confirme l'impression que les enquêtes de 1942 et 1943 sont parvenues au moins en partie à déjouer l'autocensure. Le gros atout de cette seconde enquête est de prodiguer des informations sur le « milieu social et religieux » des répondantes.

voient à des conditions de vie et de logement entendues parfois dans un sens très qualitatif (on parlerait aujourd'hui de « bien-être » à leur propos). Ce sont les « difficultés et peines » liées à la parentalité qui priment, dans l'opinion, sur le « coût de l'enfant » entendu d'une manière plus globale et plus abstraite. Stoetzel passe sans doute trop rapidement sur le fait que ce que les sondés jugent difficile, c'est d'« élever un enfant », avec tout ce que cela implique dans la vie quotidienne des ménages.

Afin de nuancer ou préciser ses conclusions, il faut raisonner de manière relative en se concentrant sur les disparités entre « groupes statistiques » (le pôle agricole, les plus de 60 ans, les habitants des villages, etc.). La raison en est la suivante : la plupart des questions posées recueillent un large assentiment dans la population, tantôt positivement (89 % des sondés pensent que l'État doit protéger « filles-mères » et « enfants illégitimes »), tantôt négativement (86 % ne considèrent pas que « la maternité enlaidit la femme »). Si l'on se concentre sur les 22 questions (sur 24) qui sont à modalité simple, et qu'on les croise avec les 23 groupes statistiques établis dans l'enquête (y compris la population totale), en fonction de l'âge, du sexe, de l'état marital, de la résidence, du pôle socioprofessionnel, on obtient 506 combinaisons (tableau 3).

Au total, les différents groupes statistiques s'accordent à des niveaux supérieurs à 60 % dans 79 % des cas⁽²⁸⁾, et même à des niveaux supérieurs à 80 % dans 29 % des cas⁽²⁹⁾. Le premier résultat de l'enquête de 1942 est ainsi que les opinions sur la natalité reposent sur un large socle commun à la population française : constat remarquable si l'on considère qu'il coïncide avec le quasi-consensus des partis politiques de l'époque en faveur du natalisme.

Tableau 3. Convergence globale des réponses à l'enquête Natalité

Taux d'assentiment	Nombre de combinaisons (n = 506)	% de combinaisons
Moins de 20 % [90	17,8
[20 % – 40 % [37	7,3
[40 % – 60 % [105	20,8
[60 % – 80 % [218	43,1
80 % et plus	56	11,1

Lecture : Sur les 506 combinaisons possibles de l'enquête (croisements entre les questions et les groupes de population), 56 (soit 11,1 %) se caractérisent par un taux d'assentiment supérieur ou égal à 80 %. Ce taux d'assentiment est le cumul des réponses « très positives » et des réponses « positives », qu'on fusionne ici et dans la suite de l'analyse.

Note : Les pourcentages de réponses incertaines ne sont pas pris en compte. Sur les 506 modalités, la part des sondés qui ne se prononcent pas est inférieure à 10 % dans 76 cas, comprise entre 10 % et 20 % dans 318 cas, entre 20 % et 30 % dans 87 cas, et supérieure à 30 % dans 25 cas.

Source : Enquête Natalité de 1942 (calcul des auteurs).

(28) Puisque sur 506 modalités, 54,2 % recueillent un assentiment supérieur à 60 % [la somme de 43,1 % et de 11,1 %], auxquelles s'ajoutent un pourcentage de 25,1 % de modalités s'accordant sur un rejet supérieur ou égal à 60 % [la somme de 17,8 % et de 7,3 %].

(29) Soit la somme de 11,1 % d'assentiment (et respectivement de 17,8 % de rejet) supérieur ou égal à 80 %.

Certes, il est difficile d'estimer la part de l'autocensure des réponses sous un régime autoritaire. Aussi, pour aller au-delà de l'observation de cette convergence globale des réponses, on peut analyser leurs écarts. À cet effet, pour chacun des « groupes statistiques » de l'enquête, on retient dans un premier temps les réponses positives les plus consensuelles (celles qui obtiennent au moins 80 % de « oui »). La liste des couples proposition (ou « item ») – groupe statistique, ainsi obtenus, fait apparaître la nette prédominance des deux propositions les plus fédératrices :

- « l'État doit protéger les 'filles mères' et les 'enfants illégitimes' » (item 1) ;
- « il est indélicat de la part d'un homme de faire tomber enceinte une femme non mariée » (item 2).

Cette double opinion est largement transversale au corps social. Son caractère polysémique y contribue sans doute : elle peut aussi bien traduire une forme de paternalisme ou de commisération, compatible avec un conservatisme religieux, que relever de préoccupations sociales envers des populations vulnérables. Quoi qu'il en soit, ce sont donc deux considérations « morales » qui cimentent le plus nettement l'opinion française, via l'expression d'une sensibilité et d'une sympathie envers les mères les plus fragiles et les plus couramment stigmatisées.

Un versant plus dogmatique et rigoriste – renvoyant à la morale religieuse, sexuelle ou reproductive – s'exprime lui aussi fortement, mais de façon moins homogène. L'assimilation de l'avortement à un meurtre en est un exemple éloquent qui, tout en recueillant l'approbation de 70 % des sondés (sans écart entre femmes et hommes), oppose nettement le pôle agricole (83 % de « oui ») aux « ouvriers et employés » (64 %), de même que les « ruraux » (habitants des communes de moins de 2 000 habitants) se révèlent bien plus sévères que les citadins.

De façon contrastée, les problématiques « économiques » mises en avant par Stoetzel ne figurent pas parmi les réponses les plus consensuelles. Seuls certains groupes statistiques (les « sans profession », les jeunes, les ménages de deux ou trois enfants, les habitants des petites villes), sont favorables à une allocation pour les mères au foyer, en sachant, on l'a dit, que la catégorie « sans profession » est constituée pour beaucoup de femmes relevant de ce statut. De même, à ce niveau très élevé d'adhésion, seuls les pôles ouvrier/employé et patronal, les ménages à un ou deux enfants, et les enquêtés les plus jeunes, considèrent que les familles nombreuses sont privées de confort.

Par comparaison avec les questions plus « morales » évoquées précédemment, les considérations pécuniaires ne dominent de manière écrasante que dans certains segments de l'échantillon. Même le soutien aux mesures d'aide financière aux familles n'est pas entièrement unanime. Contrairement à ce que projetterait sans doute une lecture contemporaine, liée au long ancrage institutionnel des allocations familiales et des prestations diverses aux ménages, la perspective d'obtenir davantage d'aides monétaires semble probablement

encore abstraite par rapport à l'horizon quotidien des difficultés de tous ordres rencontrées par les familles nombreuses.

Cette hypothèse se confirme lorsque l'on observe les propositions qui s'approchent le plus du consensus, à savoir celles qui renvoient à la représentation concrète de situations difficiles. Malgré la rusticité de l'enquête au regard des critères actuels, les résultats laissent deviner des situations précises, familiales à la grande majorité de la population : des jeunes femmes séduites, des enfants non reconnus par leur père, des familles encombrées d'une progéniture trop nombreuse pour atteindre des conditions de vie décentes – un item auxquels sont particulièrement sensibles les individus rattachés au pôle ouvrier/employé⁽³⁰⁾. Ces situations sont à ce point répandues qu'elles créent de l'appréhension, y compris chez les ménages qu'elles ne concernent pas en priorité.

À l'inverse, l'évocation d'une « allocation à la mère au foyer » qui serait d'un montant comparable au salaire, placée au troisième rang des réactions les plus favorables, séduit exclusivement les catégories qui seraient directement concernées par une telle mesure, soit immédiatement, soit à court ou moyen terme dans leur cycle de vie. En premier lieu figurent ici les couples de 3 enfants et plus, qui sont aussi les seuls, dans cette liste, à prôner une fiscalité pénalisant les célibataires et ménages sans enfant. Les suivent dans le soutien à une telle subvention les ménages de 2 enfants, les ménages jeunes (20 à 34 ans) et, par construction, les « sans-profession » (incluant, on l'a dit, les mères au foyer).

2. Éclairer les variations sociales de la sensibilité biopolitique

Pour systématiser l'hypothèse selon laquelle c'est la perception des situations concrètes qui différencie les divers segments de l'opinion, on peut introduire un indicateur supplémentaire : celui qui permet de mesurer le degré d'hétérogénéité de l'opinion, au moyen d'un coefficient de variation rapportant à la moyenne l'écart type des réponses (positives ou négatives)⁽³¹⁾. On s'intéresse aux cas dans lesquels cet indicateur des écarts d'opinion dépasse 20 %, soit un ratio très supérieur à la moyenne. On effectue ici la mesure sur deux types de regroupements des sondés : les pôles socioprofessionnels d'une part, le nombre d'enfants du ménage d'autre part.

L'opération apporte un éclairage fin de la sensibilité biopolitique sous l'Occupation : elle place le projecteur sur des questions liées à la perception intime des situations à propos de la procréation, et de l'attitude face aux normes prévalant en la matière. Certains items ont, à l'échelle de toute la population sondée, globalement fait consensus.

(30) L'historien Simon Szreter (1996) a montré qu'il fallait traiter les choix reproductifs non pas comme le produit d'une rationalité calculatrice abstraite, mais comme l'effet de la perception sociale du coût relatif de l'enfant et des conditions concrètes de la parentalité.

(31) Pour n'en prendre qu'un exemple, dans le cas de la question 1 (les enfants des familles nombreuses souffrent-ils d'une alimentation insuffisante ?), les réponses positives des diverses catégories d'âges sont en moyenne de 52,5 % ; leur écart type est de 3,4 %, le ratio du second par rapport à la première est de 6,4 %.

C'est le cas de la crainte de voir le père désertier le foyer du fait du « désordre et du bruit », ou des querelles domestiques « liées à la présence d'enfants ». Ces deux arguments sont anecdotiques aux yeux du pôle agricole (7 %) et du pôle patronal (11 %), mais sont pris au sérieux par une fraction non négligeable du pôle ouvrier/employé (19 %) : autant de variations qui traduisent en termes psychosociologiques des déterminations matérielles liées au logement et aux conditions de vie, à une période où la condition ouvrière est très hétérogène, et où les données disponibles sur les salaires laissent entendre qu'un cinquième à un quart des « ouvriers et employés » sont proches du seuil de pauvreté.

Que la maternité ne soit pas vue (y compris chez les femmes elles-mêmes) comme compromettant la santé féminine, peut indiquer que même dans le contexte de pénurie de l'Occupation, la crainte des risques liés à la grossesse et à l'accouchement, voire au post-partum, s'est largement estompée. Il n'en reste pas moins que deux types de ménages se révèlent sensibles à ce risque : ceux qui n'ont pas d'enfant (et qui expriment ici soit une crainte par anticipation, soit la détresse d'avoir dû renoncer à un projet de procréation après une expérience malheureuse de grossesse), et les familles nombreuses, dont la probabilité d'avoir vu la mère confrontée à des problèmes de santé est plus élevée⁽³²⁾. De la même manière, les membres du pôle agricole se distinguent nettement dans leur crainte que la maternité compromette la santé des femmes, ce qui peut à la fois traduire la nécessité que représente le travail féminin aux champs et la moindre présence médicale dans les campagnes.

Enfin, l'interdiction d'accès à la fonction publique pour les célibataires ou les personnes sans enfant fait l'objet d'un rejet massif mais, là encore, différencié : dans le détail, elle attire un taux d'adhésion qui augmente avec le nombre d'enfants, les familles nombreuses y étant de loin les plus favorables. C'est la théorie de la justice sociale promue par le mouvement nataliste qui s'incarne ici de manière directe⁽³³⁾.

Quant aux items ayant entraîné les réponses les plus clivantes, définies ici comme n'ayant attiré que la moitié des répondants (entre 45 % et 55 %), ils représentent 62 des 506 modalités, soit 12 %. Six questions en accaparent à elles seules 55. Deux d'entre elles portent directement ou indirectement sur le nombre optimal d'enfants : elles demandent, respectivement aux sondés si les enfants des familles nombreuses souffrent de sous-alimentation, et si le mari peut imposer à l'épouse le nombre d'enfants qu'il souhaite. Ces hésitations font pour partie écho, à l'échelle des ménages, à la recherche, par les démographes,

(32) Le taux de réponses positives atteint 17 % aussi bien chez les ménages sans enfant que chez les familles nombreuses, soit deux fois plus que chez les parents de deux enfants.

(33) Jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'enfants est un critère qui distingue fortement les ménages en France, alors que les mesures financières et fiscales en faveur des familles nombreuses sont encore relativement modestes. À milieu social et revenu comparables, ces écarts dans la taille de la descendance différencient fortement les revenus finaux. C'est en ce sens que la revalorisation des allocations familiales à la Libération représentera une mesure très redistributive (Paillat, 1971).

puériculteurs et pédiatres de l'époque, de la frontière entre une fécondité suffisamment abondante pour renforcer le taux de natalité du pays, et une fécondité excessive pour l'équilibre économique et psychologique des familles. Mais surtout, elles viennent objectiver les témoignages que l'on peut connaître sur la nécessité, pour la mère de famille, de ne pas surcharger sa propre barque, une précaution dont c'est souvent sa propre mère qui est la plus ardente avocate. Le droit du conjoint à imposer des maternités à son épouse fait partie des écarts d'opinion corrélés au nombre d'enfants : son acceptation est nettement moindre chez les individus sans enfant et maximale chez les familles nombreuses, où la norme patriarcale est potentiellement plus affirmée.

Une autre proposition atteste d'une recherche de la bonne mesure : celle qui porte sur la nature du devoir de procréation envers la nation. Si l'on a vu que 70 % des sondés y adhèrent, le regard porté sur les personnes qui s'y déroberont est également très variable. Peut-on accuser d'égoïsme, voire de trahison envers la patrie, les jeunes couples mariés sans enfant ? Les opinions sont divisées, y compris chez les ménages sans enfant ou à enfant unique. Cela confirme que l'intériorisation d'un devoir civique de procréation ne se traduit pas automatiquement par une pulsion stigmatisante et répressive. Un assez large consensus s'y oppose⁽³⁴⁾. Comme pour l'avortement, on observe une plus forte sévérité du pôle agricole à l'encontre des jeunes couples mariés sans enfant.

Une cinquième question est au contraire sociologiquement concentrée, et révélatrice d'un net clivage idéologique : celle relative à la nécessité d'une maternité pour que s'épanouisse la beauté de la femme. Alors qu'elle divise la population dans son ensemble (36 % d'incertains, face à 41 % de tenants du « oui » et 23 % de tenants du « non »), elle attire une adhésion de près de 50 % dans trois groupes aux fortes intersections : les plus de 60 ans, les « sans profession » (cumulant femmes au foyer et vieux inactifs) et les membres des familles nombreuses (susceptibles d'inclure une proportion importante de « ménagères » s'étant retirées, au moins provisoirement, du marché du travail).

Enfin se présente un dilemme en termes de politique publique : l'objectif de hausse de la natalité suppose-t-il de relever les allocations familiales avant les salaires ? Retenue par 56 % des sondés pris dans leur ensemble, la mesure est, en revanche, rejetée, mais de quelques points seulement, par les ménages sans enfant ou à enfant unique. Il est intéressant de constater qu'elle partage exactement en deux le pôle ouvrier/employé : ce clivage peut refléter l'hétérogénéité du nombre d'enfants dans ces milieux, mais surtout une tension entre la défense des salaires, prioritaire pour un grand nombre de sondés, et l'attention portée aux allocations familiales par les ménages ouvriers les plus prolifiques. Cette alternative n'est pas sans signification historique : les allocations familiales vont devenir un élément central de la politique des revenus de la Libération à la fin des années 1950, et constituer une part essentielle des revenus des ménages ouvriers (Paillat, 1971).

(34) Une erreur de calcul a été commise dans le rapport d'enquête de 1942 : ce sont 59 % des répondants et non 67 % qui acquiescent à la notion de « trahison nationale » (question 21).

Conclusion

Malgré ses limites évidentes, notamment en matière de nomenclature socio-professionnelle, l'enquête de la FFEPPH permet de classer, de préciser et de hiérarchiser les représentations associées, en 1942, à la fécondité. Ses conclusions confirment pour partie la sensibilité des Français à la question de la dénatalité et même à la cause nataliste, sensibilité mise en évidence dès l'enquête Ifop de 1939. Dans cette dernière, les répondants attribuaient la restriction de la fécondité aux « conditions de vie » (52 %) plutôt qu'à l'égoïsme (34 %). Les catégories d'âge fécond y réclamaient des aides matérielles, tout en désapprouvant la contrainte et la répression. Jean Stoetzel en déduisait déjà l'inadaptation du discours nataliste classique (en réfutant implicitement au passage la propagande catastrophiste et agressive de l'Alliance nationale) et la nécessité d'encourager des valeurs à la fois moins spécifiques et plus positives.

L'enquête de 1942 gagne en précision par rapport à ce tableau général déjà esquissé⁽³⁵⁾. Contrecarrant des entreprises plus idéologiques en contribuant à la reconnaissance implicite d'une sorte de pluralisme éthique⁽³⁶⁾, elle confirme que la perception d'un devoir national de procréation ne s'accompagne pas d'un consensus répressif. Elle invite également à historiciser les notions de justice sociale et de redistribution, en tenant compte du poids que fait peser une progéniture nombreuse sur le niveau de vie, à une époque où la disparité du nombre d'enfants est un facteur décisif d'inégalités des niveaux de vie. La conscience en est plus vive à mesure que la taille de la famille augmente, mais elle revêt également une portée générale puisque près de la moitié des ménages sans enfant jugeraient normal de se voir imposer une fiscalité plus lourde. La sensibilité vis-à-vis des mères célibataires et des enfants nés hors mariage, ainsi que les attentes de protection de la part de l'État, comptent parmi les conclusions les plus marquées de l'enquête. L'atténuation des risques de santé perçus associés à la maternité constitue également un marqueur historique important.

Les réponses témoignent sans doute des situations vécues et des réalités quotidiennes dans l'expression des opinions. L'enquête semble en effet moins révéler une opposition (durcie par Stoetzel) entre des considérations « morales » et des considérations « économiques », qu'une différenciation plus sociologique entre des prises de position générales ou abstraites et des points de vue enracinés dans les formes et les conditions concrètes d'existence, en particulier de logement. En cela, l'enquête de 1942, au-delà de son objet propre, se révèle comme une source instructive pour appréhender l'histoire sociale de la sensibilité biopolitique en France sous l'Occupation.

(35) L'enquête de 1943 est sans doute la plus riche de l'ensemble et, du fait de la conservation (partielle) des questionnaires, pourra faire l'objet d'une recherche ultérieure.

(36) En cela, l'enquête préfigure un effort de prise en compte du bien-être individuel qui se concrétisera avec les enquêtes Ined de l'après-guerre.



RÉFÉRENCES

- BARUCH M.-O.** 1997. *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944.* Fayard.
- BLONDIAUX L.** 1998. *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages.* Le Seuil.
- BLONDIAUX L.** 2004. Le nouveau régime des opinions. Naissance de l'enquête par sondage. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 22(1), 161-171. <https://doi.org/10.3917/mnc.022.0161>
- BOURDELAIS P.** 1993. *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population.* Odile Jacob.
- BRÉE S.** 2017. Évolution de la taille des familles au fil des générations en France (1850-1966). *Population*, 72(2), 309-342. <https://doi.org/10.3917/popu.1702.0309>
- BRIAN E.** 2001. Nouvel essai pour connaître la population du royaume. Histoire des sciences, calcul des probabilités et population de la France vers 1780. *Annales de démographie historique*, 102(2), 173-222. <https://doi.org/10.3917/adh.102.0173>
- CAHEN F.** 2016. *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France 1890-1950.* Ined Éditions.
- CAPUANO C.** 2009. *Vichy et la Famille. Réalités et faux semblants d'une politique publique.* Presses universitaires de Rennes.
- DAGUET F.** 2002. *Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999.* Insee résultats société, 8.
- DE LUCA BARRUSSE V.** 2008. *Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique. France (1880-1940).* Presses universitaires de Rennes.
- DE LUCA BARRUSSE V.** 2023. Tester des représentations sociales sur la famille nombreuse et la natalité, évaluer une politique en leur faveur : une enquête en 1942. *Population*, 78(2).
- ESCAFRÉ-DUBLET A., KESZTENBAUM L.** 2011. Mesurer l'intégration des immigrés. Genèse et histoire des enquêtes Girard-Stoetzel, 1945-1953. *Genèses*, 84(3), 93-112. <https://doi.org/10.3917/gen.084.0093>
- HUSS M.-M.** 1990. Pronatalism in the interwar period in France. *Journal of Contemporary History*, 25(1), 39-68. <https://www.jstor.org/stable/260720>
- LHUISSIER A.** 2020. *Le budget et la ration. Maurice Halbwachs et la quantification alimentaire (1907-1937).* Mémoire inédit de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie intitulée "Institutions du repas : pratiques, réforme, connaissance (fin XIX^e-fin XX^e siècle)". Université d'Évry Val d'Essonne.
- MARCEL J.-C.** 1998. Jean Stoetzel élève de Maurice Halbwachs : Les origines françaises de la théorie des opinions. *L'Année Sociologique*, 48(2), 319-351.
- PAILLAT P.** 1971. Influence du nombre d'enfants sur le niveau de vie de la famille : évolution en France de 1950 à 1970. Comparaison avec quelques pays européens en 1969. *Population*, 26(2), 13-36.
- PERROT J.-C.** 2001[1975]. *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIII^e siècle.* Éditions de l'EHESS.

- ROSENAL P.-A. 2003. *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*. Odile Jacob.
- ROSENAL P.-A. 2006. Jean Stoetzel, la démographie et l'opinion : autour des soixante ans de *Population*. *Population*, 61(1-2), 31-43. <https://doi.org/10.3917/popu.601.0031>
- ROSENAL P.-A. 2016. *Destins de l'eugénisme*. Le Seuil.
- RUIZ E. 2021. *Trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française (XIX^e-XXI^e siècle)*, Fayard.
- SZRETER S. 1996. *Fertility, Class and Gender in Britain (1860-1940)*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511582240>
- TOULEMON L. 2001. Combien d'enfants, combien de frères et sœurs depuis cent ans ?, *Population et sociétés*, n° 374.



Tester des représentations sociales sur la famille nombreuse et la natalité, évaluer une politique en leur faveur : une enquête en 1942

Virginie DE LUCA BARRUSSE*

Résumé

L'enquête « sur l'état de l'opinion publique au sujet de la dénatalité », menée en 1942 par la Fondation pour l'étude des problèmes humains, a un double objectif : tester des représentations sociales sur la famille nombreuse et la natalité, évaluer la réception de la politique familiale et les aménagements auxquels elle pourrait donner lieu. Son questionnaire alterne des interrogations sur des croyances collectives et sur l'appréciation de la politique familiale et ses aménagements possibles. Cette enquête s'inscrit dans le renforcement par le régime de Vichy de la politique nataliste mise en place dans l'entre-deux-guerres : l'un de ses objectifs est de réhabiliter la famille nombreuse. De multiples affirmations (69) relatives aux familles nombreuses et à la natalité ont d'abord été testées par une partie des enquêteurs ; ce sont celles analysées ici. En définitive, l'enquête interroge l'opinion à l'égard des grandes familles et tente de cerner les idées qui entravent leur désirabilité. À travers un autre ensemble de questions, elle tente de saisir ce qui est de l'ordre de l'acceptable en matière de politique nataliste.

Mots-clés

sondage, représentations collectives, familles nombreuses, politique familiale, natalité, maternité, paternité

L'enquête « sur l'état de l'opinion publique au sujet de la dénatalité », menée en 1942 par la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (FFEPH), a un double objectif : tester des représentations sociales sur la famille nombreuse et la natalité, évaluer la réception de la politique familiale et les aménagements auxquels elle pourrait donner lieu. Son questionnaire alterne en effet des interrogations sur des croyances collectives inscrites dans la durée, une mesure de leur résistance et de leur transformation, et une appréciation de la politique familiale et ses aménagements possibles. Car cette enquête s'inscrit dans le renforcement par le régime de Vichy de la politique nataliste mise en place dans l'entre-deux-guerres (Bordeaux, 2002 ; Rosental, 2003 ; De Luca Barrusse, 2008 ; Capuano, 2009). L'un de ses objectifs est de réhabiliter

* Idup, Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Virginie.Barrusse@univ-paris1.fr



les familles nombreuses, collatéralement la maternité et la paternité, et de mettre à mal la mauvaise image dont elles étaient affublées au moins depuis la fin du siècle précédent, alors même qu'elles se raréfiaient. Les familles de 4 enfants et plus représentaient 19,8 % des familles au recensement de 1901, et 18,6 % en 1911. Mais en 1926, elles n'étaient déjà plus que 11,5 % (De Luca Barrusse, 2008, p. 56). La diminution se poursuit encore, si bien que les familles nombreuses finissent par se singulariser, et l'enfant unique devient dans l'entre-deux-guerres le modèle dominant (Brée, 2017, p. 319). Le début du régime de Vichy est marqué par l'accélération de la diminution du taux de natalité qui est de 14,8 ‰ en 1939, 13,9 ‰ en 1940 et 13,2 ‰ en 1941, tandis que l'indice conjoncturel de fécondité passe de 2,17 enfants par femme en 1939 à 1,85 en 1941 (Daguet, 2002).

L'année 1942 est sans doute la plus « anxieuse » pour les natalistes et familiaux qui, depuis la fin du XIX^e siècle se sont réunis en un mouvement influent pour lutter contre la baisse de la natalité, d'abord caractérisée par l'expression de « dépopulation » puis, à partir de l'entre-deux-guerres, par celle de « dénatalité ». Ce mouvement doit relever un défi : proposer des mesures qui contribuent à soutenir les naissances et les familles nombreuses, alors qu'elles sont l'objet de railleries et d'opprobre (De Luca Barrusse, 2009b). Pour ce faire, ils contribuent à catégoriser les familles selon le nombre de leurs enfants, des catégories repères pour la politique de soutien à la natalité qui cible les seules « familles normales » et « nombreuses ». Mais qu'entend-on par « famille normale » ? Dans l'optique nataliste, le fait d'élever un enfant est assimilé à un impôt car « payer un impôt c'est s'imposer un sacrifice pécuniaire au profit de la nation entière. C'est ce que fait le père qui élève un enfant ». Or, « pour qu'il soit acquitté par une famille, il faut qu'elle élève trois enfants. En effet, il en faut deux pour remplacer les parents et un troisième, car le calcul des probabilités prouve que sur les trois, il y en aura en moyenne un qui mourra avant de s'être reproduit » (Programme et statuts de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, 1897, brochure, p. 6). C'est au docteur Javal, l'un des fondateurs de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française créée en 1896⁽¹⁾, que l'on doit cette définition des familles « normales », celles de trois enfants, qui assurent la stricte reproduction de la population. La famille nombreuse, quant à elle, contribue à sa croissance à partir de quatre enfants, soit « un pour le père, un pour la mère, un pour la casse, un pour la race » pour reprendre « un dicton » cité par Paul Vincent en 1950 (Vincent, 1950, p. 148).

Mais progressivement, les prétentions des natalistes seront revues à la baisse, la poursuite de la diminution des naissances les amenant à se focaliser sur l'arrivée du troisième enfant plutôt que celle du quatrième et plus. Les catégories « normales » et « nombreuses » ne sont plus opérationnelles, ni pour l'action

(1) Sous l'impulsion du docteur et statisticien Jacques Bertillon, l'Alliance sera le principal moteur de la politique nataliste en France.

militante, ni pour celle politique. À partir de l'entre-deux-guerres surtout, les familles « nombreuses » deviennent alors celle de trois enfants au moins, le troisième ouvrant l'accès à des mesures diverses, notamment fiscales.

I. Analyser des représentations

La Fondation pour l'Étude des problèmes humains, créée en 1941, répond entre autres à la logique nataliste. C'est ce que montrent non seulement son organisation interne autour d'une équipe « Population » puis « Natalité », mais aussi les hommes qui en sont membres, dont plusieurs sont liés à l'Alliance nationale devenue chef de file du mouvement nataliste (Rosental, 2003, p. 72-73). La Fondation entend prendre le problème dans sa globalité : le diagnostic de la baisse des naissances la conduit à porter des propositions de tous ordres dont la plupart circulent depuis l'entre-deux-guerres et dont certaines vont être testées dans l'enquête (Drouard, 1992, p. 221-222). Cette dernière, « scientifique dans sa méthode, [...] est pratique dans son but » (FFEPH, 1942, p. 18). Si l'expérience personnelle de Jean Stoetzel, qui participe aux travaux de la Fondation depuis le printemps 1942 comme responsable de l'équipe « sondages et statistiques » appelée aussi « psychologie sociale », guide la démarche scientifique (Blondiaux, 1991 ; Rosental, 2006), les ouvrages de Fernand Boverat servent aussi d'appui à la construction du questionnaire (FFEPH, 1942, p. 21) (Cahen et Rosental, 2023). Entré au conseil de direction de l'Alliance nationale en 1912, Fernand Boverat est le maître d'œuvre de la propagande nataliste qu'il pilote avec une vive énergie, même si d'autres hommes le rejoignent dans cet effort, comme Paul Haury (De Luca Barrusse, 2008, p. 60-63). Ses publications nombreuses, sous forme de livres, tracts et brochures, sont symptomatiques de la mobilisation en faveur des grandes familles et de la natalité : il y dresse le constat statistique de la dénatalité que la modification des mœurs et les conditions économiques expliquent, et plaide pour le renforcement de mesures de soutien de tous ordres, financiers autant que symboliques. Au moment de l'enquête, il est vice-président de l'Alliance et secrétaire de l'équipe Natalité de la Fondation (Drouard, 1992, p. 225). L'enquête, par ailleurs, s'appuie sur les résultats d'un référendum-concours sur la dénatalité lancé en novembre-décembre 1941 à l'initiative du Centre de coordination et d'action des mouvements familiaux avec l'appui du secrétariat d'État à la famille et à la santé, du Commissariat à la famille et du Secours national (Bordeaux, 2002, p. 20-26 ; Capuano, 2009, p. 85-89)⁽²⁾. Il s'agit d'un appel à contribution relayé par la presse généraliste et spécialisée. Sur un coupon-réponse, les lecteurs hiérarchisent « trois causes de dénatalité qu'ils jugent être les principales » parmi une liste de quinze causes présumées. En tout, 500 000 coupons-réponse auraient été dépouillés selon l'hebdomadaire *Tous les sports* du 11 juillet 1942

(2) Voir Cahen et Rosental (2023, document 1, p. 209).

—qui montre l'étendue de la médiatisation de ce sondage, un chiffre confirmé par la revue de l'Alliance nationale le même mois (Revue de l'Alliance nationale, 1942, p. 144). Les résultats du sondage de 1942 seront confrontés à ceux de ce « Référendum national » (FFEPPH, 1942, p. 2).

Dans le cadre de la préparation de l'enquête, 69 affirmations relatives aux familles nombreuses et à la natalité ont d'abord été testées par une partie des enquêteurs, majoritairement des membres de l'enseignement primaire. Les propositions sont-elles sans ambiguïté ? « Correspondent-elles à une opinion favorable ou à une opinion défavorable à la natalité » selon eux ? (FFEPPH, 1942, p. 19). Ce sont ces propositions qui sont analysées ici, donnant à voir l'ensemble des représentations sur la natalité et la famille nombreuse et des mesures de soutien soumises à l'appréciation des enquêtés. Au final, 24 d'entre elles ont été retenues parmi les moins ambiguës, du moins selon le rapport, réparties en deux questionnaires de douze et treize questions dont une commune : une invitation à classer par ordre croissant six causes présumées de la dénatalité. Chaque questionnaire a été soumis à environ une moitié de l'échantillon (782 et 757 personnes). Les questions sont « orientées par la perspective d'une propagande ou d'un programme d'éducation ultérieure. On cherche à connaître l'état de l'opinion du public, soit pour le combattre, soit pour l'utiliser » (FFEPPH, p. 18). La finalité du sondage est clairement affichée : tester les dispositions du public à l'égard de la dénatalité afin de guider une politique.

On recourt ici à de nombreux extraits de ces affirmations testées auprès des enquêteurs et dont certaines ont été retenues dans le questionnaire final⁽³⁾. Les informations dans les parenthèses qui suivent une affirmation ou une question (lettre A ou B suivie d'un chiffre) indiquent qu'elle a été retenue dans le questionnaire A ou B et précisent son numéro. Les affirmations sont simplement tournées à la forme interrogative pour être insérées dans le questionnaire. Quand aucune parenthèse ne suit l'affirmation, cela indique qu'elle n'a pas été retenue. Il a semblé pertinent de recourir à l'ensemble de ces affirmations qu'elles aient été retenues ou pas, plutôt qu'aux seules questions finales. L'ensemble des questions permet en effet de rendre compte des représentations que la famille nombreuse véhiculait et que ses concepteurs voulaient tester.

Pour comprendre les représentations sur les grandes familles mais aussi corrélativement sur la maternité et la paternité, on peut s'appuyer sur la littérature et la presse qui montrent leur marginalisation progressive au rythme de leur rarefaction. Elles véhiculent des représentations collectives tout en contribuant à les enraciner. Elles coexistent avec les discours élogieux et grandiloquents sur le mérite des familles nombreuses qui sont pléthores sous la plume des natalistes et familiaux. Chacune de leurs interpellations, chaque proposition en faveur des grandes familles sont sous-tendues par un faisceau d'arguments destinés à légitimer leur revendication. Les militants rappellent les mérites des ménages prolifiques et s'insurgent contre la situation qui leur

(3) Voir Prost (2023, annexe 1, p. 200-201).

est faite, car elles suscitent le mépris plus que le respect – à les croire. Ce que confirment la presse et la littérature. Sans doute, les traits des grandes familles y sont-ils grossis et exagérés, mais ils rendent bien compte des caractéristiques sur lesquelles l'attention se porte : celles de familles dysfonctionnelles et qui connaissent plus que d'autres des difficultés de tous ordres.

Pour souligner l'ancienneté des représentations testées en 1942, on peut s'appuyer sur un livre unique à tous égards. Publié en 1899, rédigé à partir de la fin 1897, *Fécondité* d'Émile Zola est un concentré de poncifs sur les causes de la baisse de la natalité (Perrot, 1999). Imaginé dès 1892, l'ouvrage devait se pencher sur « les déchets », c'est-à-dire la mortalité infantile dont le corps médical dénonçait les niveaux avec toujours plus de virulence (Rollet, 1990, p. 28-46), puis, sans doute l'effet de la montée de la peur de la dépopulation, sous l'influence peut-être du docteur Javal, ami intime de Zola, co-fondateur de l'Alliance, le livre s'intéresse plus largement au refus de l'enfant (Baguley, 1973). D'ailleurs, en mai 1896, Émile Zola est devenu membre de cette association, non sans avoir expliqué dans *Le Figaro* (23 mai 1896) son point de vue sur le problème de « la dépopulation ». *Fécondité* est le premier des Quatre Évangiles, une série qui prolonge le cycle des Rougon-Macquart et des Trois Villes⁽⁴⁾. Le dernier volume des Rougon-Macquart annonçait déjà ces suites, si l'on considère les réflexions du Docteur Pascal sur la *Fécondité*, le *Travail* (publié en 1902), la *Vérité* (1902), et la *Justice* (ébauche). Dans un contexte social et politique marqué par la crainte de la dépopulation, crainte qui affecte et mobilise au moins une partie de son réseau amical, Zola s'informe sur la démographie, la fécondité, l'avortement, l'abandon, les méthodes contraceptives de tous ordres comme en témoignent ses manuscrits préparatoires⁽⁵⁾ et se lance dans l'écriture d'un véritable évangile, voire une prédication (Ms 10.301 ; Ms 10.302).

Le livre présente une typologie d'individus et leurs motivations pour limiter le nombre de leurs enfants, des motivations qui renvoient à des présupposés sur la famille nombreuse. Il s'agit d'une œuvre engagée, et le destin que l'auteur réserve aux « égoïstes » relève d'une dramaturgie dont l'analyse n'a guère d'intérêt ici. Mais les motivations prêtées aux personnages, fortement corrélées à leurs caractéristiques sociales, rendent compte des représentations qui circulaient dès la fin du XIX^e siècle sur les familles nombreuses et qui en ont fait un contre-modèle, ce que d'autres sources confirment (De Luca Barrusse, 2008, p. 75-80). L'ouvrage oppose deux modèles de famille nombreuse : celle populaire incarnée par les Moineaud, archétype de la famille décriée ; l'autre idéalisée, celle des Froment, qui s'enrichit à mesure qu'elle s'accroît. Ce sont ces modèles

(4) Le cycle des Trois villes est composé de *Lourdes* (1894), *Rome* (1896) et *Paris* (1898).

(5) Zola E., Dossiers préparatoires de *Fécondité*, Bibliothèque nationale. Par exemple, l'auteur prend des notes de la thèse de René Gonnard sur *La dépopulation de la France* (1898) (Ms 10.302 f 368-404), *Des Fraudes* du docteur Bergeret (1868) c'est-à-dire les pratiques anticonceptionnelles (Ms 10.302 f 280-294), mais aussi sur *La vérité sur les enfants trouvés* du docteur Brochard (Ms 10.302 f 353-366), ouvrage qui fit grand bruit révélant l'effroyable hécatombe des enfants placés (Rollet, 1990, p. 29-32). Les analyses s'appuient ici sur un travail en cours sur la littérature et la démographie.

et ces motivations dont l'enquête teste l'enracinement dans l'opinion publique. Elle teste aussi dans quelle mesure leur déconstruction pourrait être la base d'une propagande qui trouverait une réception favorable.

En s'appuyant sur l'ensemble des représentations que le texte de Zola condense, ce propos vise à interroger celles qui ont résisté jusqu'au cœur du régime de Vichy à travers l'enquête de 1942. Cette dernière interroge l'opinion commune sur les grandes familles et tente de cerner les idées qui entravent leur désirabilité (parties 1 et 2). À travers un autre ensemble de questions, elle tente par ailleurs de saisir ce qui est de l'ordre de l'acceptable en matière de politique nataliste (partie 3).

II. Redorer le blason des familles nombreuses

L'enquête interroge plusieurs aspects de la vie des familles nombreuses pour comprendre les réticences à son égard. C'est certainement leur niveau de vie qui est le thème dominant du questionnaire, un niveau de vie réduit à mesure que la taille de la famille s'accroît, ce que ne cessent de dénoncer natalistes et familiaux. La pauvreté de ces familles est soumise à l'appréciation des enquêteurs puis des enquêtés : « Estimez-vous que les familles nombreuses connaissent en général de graves soucis d'argent ? » (B7), « Peut-on dire que les enfants des familles nombreuses souffrent souvent d'une alimentation insuffisante ? » (A1). L'absence du confort de la vie moderne chez les familles nombreuses est aussi interrogée : « Pensez-vous que les familles nombreuses manquent souvent du minimum de confort ? » (B1). « La difficulté des déplacements est une gêne pour les familles nombreuses », soumise aux enquêteurs, n'est finalement pas retenue. En filigrane, c'est le coût des enfants qui est au cœur du propos et ce, dans un contexte de pénurie et de ravitaillement : « Beaucoup de ménages renoncent à avoir des enfants par crainte de ne pouvoir les élever convenablement ». Le questionnaire retient : « Pensez-vous que les enfants sont une charge économique redoutable pour les parents dans les circonstances actuelles ? » (A8).

Dans les représentations sociales, la famille nombreuse est populaire, ce qui masque leur répartition sociale en réalité plus étendue. Depuis le début du siècle, la presse notamment la caricature dans ses atours les plus misérables (De Luca Barrusse, 2008, p. 56, p. 74). Si l'exercice exagère ces traits, l'extrême vulnérabilité de certaines d'entre elles est une réalité. Pour une précédente recherche, des dossiers de familles candidates à la fondation Cognacq Jay ont été dépouillés. Il s'agissait de doter les plus « méritantes » des familles d'au moins neuf enfants légitimes « du même lit » (De Luca Barrusse, 2009a). Ces dossiers dévoilent l'extrême pauvreté de ces familles et des conditions de vie et de santé très défavorables. Zola a fait le portrait de ces familles populaires à travers les Moineaud. Le couple, chargé de 7 enfants, vit dans une grande misère. Le père est un ouvrier d'usine « qui n'avait pour toute joie que la rigolade

avec sa femme quand il avait trop bu » (Zola, 1906, p. 6). La taille de la famille n'est pas le résultat d'un idéal mais celui d'un laisser-aller coupable, et l'agrandissement de la fratrie les enfonce à chaque fois un peu plus encore dans l'indigence.

La réalité sociale, que l'exemple des Moineaud décrit, a trouvé prise dans des préoccupations collectives. Les efforts de la politique familiale de la Troisième République sont passés par la péréquation des charges familiales, tandis que des mesures assistancielles accordaient diverses aides aux familles chargées d'enfants d'autant plus que, ce faisant, elles n'étaient plus l'apanage des seuls catholiques qui réclamaient la restauration des valeurs familiales. Les mesures se sont succédées jusqu'à être enfin rassemblées dans le Code de la Famille et de la natalité françaises dont le décret-loi date du 29 juillet 1939 (Chauvière et Bussat, 2000 ; Rosental, 2003). Ces efforts ont produit – c'est assez net au cours des années 1930 –, une nouvelle image de la famille nombreuse : celle de parasite social attiré par la multiplication des avantages qui leur sont accordés. Une critique qu'elles doivent à leurs plus ardents défenseurs car, en œuvrant pour la mise en place de mesures en faveur des familles nombreuses, les natalistes et familiaux ont contribué à cette stigmatisation. Les archives nationales regorgent de lettres – anonymes souvent – adressées au président du Conseil qui s'indignent de voir des familles imprévoyantes bénéficier d'avantages substantiels : le chômage, la crise économique, la décence même, exigent un nombre restreint d'enfants (De Luca Barrusse, 2009b). L'enquête n'interroge pas cette image de famille nombreuse parasite, elle se focalise sur un autre aspect de leur quotidien qui ne remet pas en cause la politique menée.

En effet, un ensemble d'affirmations concernent la vie intime des familles nombreuses qui serait susceptible d'influencer leur désirabilité. Elles renvoient à la montée de la conjugalité perceptible dans l'entre-deux-guerres et dans les milieux les plus divers comme l'ont montré plusieurs travaux : le couple prend une importance inédite (Walch, 2002 ; Rebreyend, 2003). Les Angelin que Zola met en scène sont caractéristiques de celles et ceux qui renoncent ou retardent l'arrivée de leurs enfants pour mieux se consacrer à leur couple. Ces rentiers s'installent à la campagne pour « s'aimer librement, passionnément ». Claire Angelin refuse d'avoir des enfants avant la trentaine « pour jouir un peu de l'existence de son mari sans s'embarrasser tout de suite d'une maternité » (Zola, 1906, p. 63). Elle ferait sienne plusieurs propositions soumises aux enquêteurs, notamment celle sur « la présence des enfants [qui] détourne de lui l'affection que la femme portait précédemment à son mari ». Le questionnaire retient deux propositions de ce type : « Est-il vrai que la présence de nombreux enfants par le bruit et le désordre qu'ils causent dans un ménage éloigne le père de chez lui ? » (A5) ; « Est-il vrai que la présence d'enfants est une cause de querelles dans les ménages ? » (B8). Ces questions renvoient bien à une nouvelle préoccupation : l'harmonie du couple s'opposerait à la constitution de la famille.

Plus idéalisée, cette affirmation renvoie pourtant au même ordre d'idées : « La présence des enfants est capable de dissiper les différences entre les parents ». L'idéal du lobby nataliste et familial est-il partagé ? « La plupart des parents de familles nombreuses reconnaissent dans leur vieillesse que leurs enfants leur ont apporté plus de joies que de soucis, plus de gaieté que de tristesse et qu'ils ont été l'un des principaux éléments de bonheur de leur existence, cette affirmation vous paraît-elle exacte ? » (A12). C'est sans nul doute l'archétype de la famille Froment, dont Zola montre l'enrichissement affectif et économique à mesure que leurs enfants naissent, qui représente le mieux cet idéal. Le livre se termine par une heureuse scène familiale, celle du couple qui fête ses noces de diamant entouré de 158 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. C'est ce modèle que promeut l'imagerie nataliste et familialiste : celui de la classe moyenne qui s'enrichit et qui s'oppose en tous points à celui des Moineaud, la famille ouvrière dont les enfants finiront par arpenter les trottoirs de Paris et les couloirs des prisons. Effet dramaturgique littéraire certainement, mais révélateur de deux modèles construits en opposition depuis la fin du XIX^e siècle et que l'enquête interroge : famille nombreuse heureuse ou dysfonctionnelle ?

III. Qui est responsable de la dénatalité ?

À qui doit-on la dénatalité ? Qui est responsable de la taille de la famille dans le couple ? « Quand un ménage a décidé de ne pas avoir d'enfants, sur qui la responsabilité de cette décision retombe-t-elle, à votre avis ? » (A9). Il s'agit ici de tester des affirmations qui circulent depuis le début du siècle au moins, sur la responsabilité de la femme et, dans une moindre mesure, de l'homme. Ni l'un ni l'autre ne sont épargnés, mais une claire hiérarchie est établie que Vichy reprendra à son compte (Muel-Dreyfus, 1996 ; Stromberg Childers, 2003). Mais qu'en pense « l'opinion publique » ?

La femme est particulièrement sous les projecteurs ; son activité, son ambition, ses préférences sont dénoncées par une propagande qui la vise implicitement. Dans l'enquête est testée l'idée que les femmes renonceraient à la maternité pour des raisons esthétiques. « La femme moderne aime trop la coquetterie pour accepter facilement la maternité » soumet-on aux enquêteurs. Le questionnaire retient plutôt : « Pensez-vous que la maternité enlaidit la femme ? » (A7). C'est ce discours que tiennent plusieurs héroïnes de *Fécondité*, notamment Claire Angelin, déjà présentée, et Serafine de Lowicz qui redoutent la grossesse et la déformation du corps qui s'ensuivrait. En contrepoint, des questions assignent les femmes à la maternité sans ambiguïté : « Peut-on dire que la beauté de la femme ne s'épanouit vraiment que dans la maternité ? » (B11). L'image de femmes enlaidies par des grossesses successives est, il est vrai, fortement enracinée. La mère de famille nombreuse serait sans grâce ni douceur, elle se « laisserait aller » à mesure que ses grossesses se succèdent.

La caricature ne l'épargne pas non plus (Barrusse, 2008). Le portrait de la mère Moineau est sans concession : la femme est « usée avant l'âge », la face grise, les cheveux rares et décolorés, la bouche molle où manquent des dents à 40 ans à peine. « Ses nombreuses couches l'avaient déformée et elle s'abandonnait » (Zola, 1906, p. 13).

En étroite liaison avec les questions sur la beauté des mères, leur santé est interrogée. Est-elle compromise par l'absence de maternité ou par des grossesses successives ? Car en la matière, deux écoles semblent s'opposer. D'un côté, « l'opinion publique » qu'interroge le sondage, pour qui la maternité, sous-entendue nombreuse, abîme le corps des femmes. « La maternité compromet-elle, à votre avis, la santé d'une femme ? » (B3). De l'autre, les militants natalistes et familiaux parmi lesquels des médecins qui, depuis la fin des années 1890 au moins, ne cessent de rappeler que la santé de la femme est conditionnée par des grossesses, et ils promettent fibromes, kystes et autres maux utérins à celles qui refusent ce que la nature leur impose. Les manuels d'hygiène sexuelle dont les publications se sont multipliées dans l'entre-deux-guerres en rendent compte (De Luca Barrusse, 2010). Le docteur Boutan, portraituré par Zola, est de ceux-là, qui considère que ce qui « détraque les femmes », ce ne sont pas les grossesses mais ce qu'elles font pour les éviter : « la nature trompée se révolte » (Zola, 1906, p. 283). C'est, du reste, la position d'une grande partie du corps médical qui condamne celles qui tentent de déjouer les lois de la nature (De Luca Barrusse, 2008, p. 276).

Autre cause de la dénatalité, le travail salarié des femmes. « Les naissances seraient-elles plus nombreuses si l'on n'encourageait pas les femmes à travailler en dehors du foyer ? » (A2) interroge-t-on. La question était attendue. Elle est dans la lignée de discours lancinants qui, depuis le début du siècle au moins, stigmatisent la femme salariée. Vichy s'est déjà préoccupé d'exclure les femmes du marché du travail, interdisant notamment leur embauche dans la fonction publique et parapublique (11 octobre 1941) (Muel-Dreyfus, 1996, p. 123). Le référendum national dont les résultats, rappelons-le, s'appuient sur les seules réponses de ceux qui se sont sentis interpellés, fait du travail des femmes la troisième cause de la dénatalité. Dans *Fécondité*, les femmes au travail sont commerçantes, employées de maison, condamnées à l'enfant unique qu'elles placent parfois en nourrice voire qu'elles abandonnent, quand d'autres avortent pour ne pas perdre leur place. Pour les natalistes et familiaux, le travail des femmes devrait se limiter à la maternité (Cole, 1996 ; Muel-Dreyfus, 1996 ; Bordeaux, 2002).

Les hommes ne sont pas en reste et leur responsabilité est aussi mise en cause. C'est à eux que s'adressent les discours natalistes qui vantent leurs devoirs patriotiques et le rôle qu'ils jouent dans la nation (Stromberg Childers, 2003). Plusieurs affirmations testent son image. « Le père d'une famille nombreuse mérite le respect de tous » ou bien « Le père d'une famille très nombreuse est un imprévoyant ». À noter la différence entre les familles nombreuses

et très nombreuses qui peut faire basculer le modèle. Ces affirmations n'ont pas été retenues, mais on questionne : « Estimez-vous qu'un homme qui impose à sa femme des maternités trop nombreuses se conduit mal à son égard ? » (A3). Comme le précise le rapport de l'enquête, il s'agit de vérifier si les maternités apparaissent comme « des mauvais traitements infligés par l'homme à sa femme » (FFEPPH, 1942, p. 3). Cette image d'homme imprévoyant est associée à celle de l'irresponsable, dont la négligence est aggravée par l'alcool (De Luca Barrusse, 2013). Les milieux populaires sont encore dans la ligne de mire. Le père Moineaud, on l'a vu, est symptomatique de l'ouvrier abruti par son travail, puis par l'alcool, qui « engrosse » sa femme sans mesurer les conséquences de ses actes.

S'il n'est pas imprévoyant, l'homme est ambitieux. Ici, ce sont les classes moyennes qui sont dans le collimateur. « La présence des enfants au foyer empêche le chef de famille de trouver une situation meilleure » soumet-on aux enquêteurs. La recherche de promotion a été théorisée par Arsène Dumont, sous l'expression de « capillarité sociale » ; il en a fait le facteur essentiel de la baisse de la taille des familles (Béjin, 1989). Zola, qui connaît la théorie, l'incarne dans le couple Morange, dont l'époux, un modeste employé, soutenu par une femme aussi ambitieuse, motivés par la promotion sociale, refuse d'avoir un enfant de plus qui compromettrait leur situation et la dot de leur fille unique. La restriction des naissances est-elle motivée par le désir d'ascension sociale ? C'est bien ce qui aurait été testé ici, mais la question n'a finalement pas été retenue.

Au-delà du couple, la vie moderne et l'attraction qu'elle suscite, surtout chez les jeunes, est-elle une cause de dénatalité ? Elle conduirait à des comportements plus individualistes dont rendent compte les affirmations suivantes soumises aux enquêteurs : « Les jeunes gens auraient plus d'enfants s'ils étaient moins soucieux de leur propre bien-être » ; « Pendant les dernières années, beaucoup de jeunes ménages aimaient mieux dépenser leur argent à acheter une automobile plutôt qu'à avoir un enfant ». La baisse du sentiment religieux est corrélative de cette vie moderne, plus individualiste et moins spirituelle : « La diminution du nombre de naissances est due surtout à l'affaiblissement de la foi religieuse ». Cette « insuffisance ou absence de religion » a été la première cause retenue par le referendum national quelques mois plus tôt. Pour tester l'ensemble de ces propositions sur la vie moderne, une question globale invite à hiérarchiser les causes de la dénatalité : « Classer les six causes de la dénatalité : 1) les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'automobile ; 2) travail de la femme au foyer ; 3) absence ou insuffisance de religion ; 4) difficultés et peines pour élever les enfants ; 5) les enfants coûtent trop chers ; 6) peur des souffrances de la maternité » (A12 et B11).

IV. Jusqu'où l'État peut-il intervenir ?

Plusieurs affirmations quittent le registre des représentations sociales pour tester les mesures natalistes mises en place depuis le début du siècle et renforcées par le régime de Vichy. Les réformes fiscales trouvent-elles l'approbation de « l'opinion publique » : « Est-il juste de faire payer des impôts élevés aux célibataires et aux ménages sans enfants ? » (B10). À partir de 1909, sous les assauts répétés de l'Alliance nationale, la prise en compte des charges de famille dans le calcul de l'impôt est discutée au Parlement ; une proposition sans cesse repoussée par des préoccupations budgétaires plus qu'idéologiques⁽⁶⁾. Les mesures de soutien sont-elles suffisantes ? « Pensez-vous que pour encourager la natalité il faut relever les allocations familiales avant les salaires ? » (B5), des allocations généralisées depuis 1932 (Pedersen, 1995). Une autre question concerne la reconnaissance du travail « maternel » : « Estimez-vous qu'il est juste d'accorder à la mère de famille restant au foyer une allocation équivalente au salaire qu'elle pourrait obtenir en travaillant dehors ? » (B2). Mise en place le 29 mars 1941, l'allocation de salaire unique, destinée aux couples où seul le mari est actif est-elle approuvée ? Pour les militants natalistes, « les allocations familiales, en englobant sous cette dénomination les allocations familiales proprement dites et l'allocation de salaire unique, constituent sans conteste la pièce maîtresse de l'édifice qu'on a construit en France, dans l'ordre matériel, en vue de relever la natalité » (Revue Alliance, 1942, p. 178). C'est donc le cœur de la politique familiale qui est soumis à l'appréciation du public.

Mais l'enquête teste aussi la réception de nouvelles mesures qui pourraient être prises. « Les célibataires et les personnes sans enfant devraient-elles être écartées des fonctions publiques ? » (A10). En outre, deux ensembles de questions font aussi écho à des débats au sein de la sphère nataliste et familialiste sur la protection de la maternité. Le premier est relatif aux filles-mères : « Est-ce une indécence pour un homme de rendre mère une femme non mariée ? » (B6) et « L'État doit-il protéger la fille-mère et l'enfant illégitime ? » (A11). En cette crise des naissances, peut-on ergoter sur le statut des enfants nés ? Les avis au sein du mouvement nataliste et familial sont assez partagés (Le Den, 2014). Le deuxième débat concerne la répression de l'avortement (Cahen, 2015) : « Estimez-vous que l'avortement est un crime qui devrait être puni comme le meurtre ? » (A6) ou bien, affirmation soumise aux enquêteurs, « On devrait reconnaître aux femmes le droit de se faire avorter quand elles le veulent ». Si cette dernière proposition n'a pas été retenue dans le questionnaire final, la première l'a été alors que la loi du 15 février 1942 a considérablement renforcé la lutte contre l'avortement, en créant une justice d'exception pour juger celles et ceux dont l'activité est « de nature à nuire au peuple français » (cité par Boninchi, 2005, p. 283).

(6) Il faut attendre le 31 décembre 1945 pour que soit institué le quotient familial.

Enfin, d'autres propositions à caractère eugéniste ont été soumises aux enquêteurs, un eugénisme qui a accompagné l'idéologie nataliste (Rosental, 2016). « On ne devrait pas inciter les ménages pauvres à avoir beaucoup d'enfants ». En creux se lit la natalité désirée : celle des familles issues de classes moyennes et supérieures ; celles des classes populaires apparaissant comme un contre-modèle, comme on l'a vu dans *Fécondité*. Sorte de bémol au natalisme tous azimuts : « Il ne s'agit pas d'encourager la natalité à tout prix mais seulement la reproduction des individus les plus sains ». Et, en écho aux débats des années 1930 en France et mis en pratique en Allemagne à partir de 1934 (Carol, 1995) : « On devrait par tous les moyens, notamment par la stérilisation empêcher les malades d'avoir des enfants ». Ces propositions n'ont pas été retenues dans le questionnaire final qui s'est focalisé sur la croissance du nombre, sur le soutien à l'expansion plus que sur la « qualité ». Sans doute peut-on suggérer que la concomitance de questions sur la quantité et la « qualité » de la population aurait pu être de nature à créer de la confusion et mettre l'emphase sur les risques d'un accroissement de la population aux yeux des interrogés. Or, l'un des objectifs du sondage était de tester l'interventionnisme d'État en faveur de l'accroissement des naissances. Jusqu'où l'État peut-il aller en la matière avec l'assentiment de « l'opinion publique » ? Un assentiment requis pour qu'elle puisse être efficace. Quels sont les registres sur lesquels il peut encore agir pour forcer la courbe de la natalité ?

Conclusion

Les résultats de l'enquête menée en mai 1942 ont permis d'évaluer les opinions sur la famille nombreuse et, corrélativement, la maternité et la paternité. « Du point de vue familial et moral, les enfants sont sources de joie au foyer (72 %), les enfants ne dérangent pas le père de famille (69 %), [et] ne sont pas causes des querelles familiales (62 %). Du point de vue hygiénique et esthétique, le public estime que la maternité n'enlaidit pas la femme (70 %), [...] ne compromet pas la santé de la femme (65 %) et [...] épanouit la beauté de la femme (40 %) » (FFEPH, 1942, p. 1). L'accord sur les conditions de vie des grandes familles est unanime : « Le public estime que les familles nombreuses n'ont pas de confort (78 %) ; les enfants sont une charge économique redoutable (71 %), les familles nombreuses ont des soucis d'argent (70 %) » (*ibid.*). L'enquête montre par ailleurs que la politique de soutien à la natalité est approuvée et que les mesures qu'elle suggère seraient les bienvenues. En définitive, « le public dans sa grande majorité est favorable à la natalité » et considère même que « c'est un devoir patriotique d'avoir des enfants (opinion de 71 % du public) » (*ibid.*). C'est ce que retiennent les concepteurs de l'enquête.

Pourtant, ces conclusions qui devaient orienter l'action de propagande ne permettent pas d'innover. En effet, le rapport invite à une propagande qui aurait

pour but « une transformation des mœurs ». On pourrait rendre collectives les attitudes privées concernant « les belles familles », le « père heureux au milieu de ses enfants », la « mère rayonnant de santé et de beauté ». Les résultats du sondage montrent qu'une telle propagande serait accueillie « sans scepticisme et peut-être avec faveur » (FFEPH, 1942, p. 3). Or, force est de constater que, depuis au moins l'entre-deux-guerres, toute une imagerie travaille à réhabiliter la représentation des parents de nombreux enfants associée à des actions symboliques et à instaurer un « climat familial ». Des affiches montrent l'heureux spectacle de scènes de familles, de fiers parents entourés de leur progéniture, des enfants bien joufflus en bonne santé. Dans les écoles, les élèves apprennent les premiers éléments de démographie à l'aide de manuels de propagande qui rappellent que la maternité et la paternité sont un devoir patriotique (De Luca, 2005b). Depuis 1920, le dernier dimanche de mai, les mères de familles nombreuses montent sur des estrades sous les applaudissements du public et certaines d'entre elles sont honorées, en grande pompe, de la médaille de la famille française (De Luca, 2005a). De quoi susciter l'émulation entre elles paraît-il. C'est donc à la poursuite de la propagande menée dans l'entre-deux-guerres plus qu'une réorientation que le rapport conclut.

L'enquête a pourtant répondu aux attentes de ses concepteurs. Entre mars et août 1943, un nouveau sondage de la Fondation pour l'étude des problèmes humains, confié à l'équipe Psychologie sociale et logique expérimentale, est mené sur « l'attitude des jeunes filles et des jeunes femmes à l'égard de la natalité » : 1 896 d'entre elles âgées de 15 à 30 ans, vivant en zone nord, sont sondées. La passation du questionnaire est confiée à 97 prêtres et militants catholiques, ce qui la distingue dans sa forme de la précédente, mais la filiation avec l'enquête de 1942 n'en est pas moins évidente : quelles sont les postures des jeunes filles face à la maternité et la famille nombreuse ?

Finalement, 18 questions majoritairement indirectes sont posées, car « un sujet répond librement, dans des matières de cet ordre, lorsqu'il n'est pas personnellement mis en cause » (FFEPH, 1943). L'enquête devait permettre de déterminer le nombre d'enfants que les interrogées souhaitent avoir mais aussi les raisons qui, « dans l'esprit féminin », s'opposent à une natalité plus élevée. Ces causes ont été classées par ordre d'importance croissante, allant de « raisons psychologiques et morales aux raisons matérielles ». Au titre des premières on trouve des questions sur l'amour et l'intérêt que les enfants suscitent chez les jeunes filles, au titre des dernières, la cherté de la vie, le coût des enfants et les dépenses qu'ils entraînent. Au fond, les mêmes thématiques que celles de l'enquête de 1942 sont sondées. Comment expliquer que les jeunes femmes ne désirent pas avoir beaucoup d'enfants : « Est-ce qu'on désapprouve les familles nombreuses ? ». Les difficultés économiques qu'elles rencontrent expliquent-elles leur diminution : « Est-ce parce que les enfants coûtent cher à nourrir et à élever » que les jeunes femmes « ne désirent pas davantage d'enfants ? ». Autre poncif, la recherche des plaisirs hors de la famille : si les

jeunes filles veulent moins d'enfants « est-ce parce qu'elles n'auraient plus de temps libre » ? (FFEPH, 1943, annexe).

« Deux faits saillants semblent ressortir de cette enquête : le problème de la natalité trouvera une solution heureuse si les jeunes filles et les jeunes femmes viennent à avoir demain le nombre d'enfants qu'elles disent souhaiter aujourd'hui. D'autre part, il se pose, dans l'esprit du jeune public féminin avant tout, comme un problème d'ordre matériel et financier [...]. Éveillées à une réflexion à ce problème, les jeunes filles et les jeunes femmes paraissent disposées à accueillir favorablement toute mesure susceptible d'apporter un remède à la dénatalité » (FFEPH, 1943, p. 8). Diffusée dans le milieu catholique, les résultats de cette enquête ne surprennent guère.

Ces enquêtes de 1942 et 1943 qui interrogent la famille, la natalité, mais aussi le périmètre d'intervention de l'État, ont-elles influencé la série d'enquêtes menées par l'Ined à partir de 1947, deux ans seulement après la création de l'institut ? Cette année 1947, par exemple, « il a paru important de mesurer aussi exactement que possible les connaissances du public en même temps que d'analyser son comportement à l'égard des principaux problèmes de population » (Enquête sur l'information du public en matière démographique. Instructions particulières, 1947). Le questionnaire interroge notamment l'approbation du principe des allocations familiales, le facteur sur lequel il est le plus désirable d'agir pour accroître la population, la natalité ou l'immigration... Sans doute peut-on voir là une filiation intellectuelle fondée en partie sur la multiplication des sondages dans des domaines variés et par la présence de personnels communs dans un espace scientifique somme tout restreint (Blondiaux, 1991 ; Rosental, 2003). Mais les enquêtes de l'Ined innoveront par la volonté de tester une politique de population plus large que la seule politique nataliste et la réception qu'elle trouverait, tout autant que par le choix possible offert aux enquêtés de se prononcer contre l'accroissement. En somme, avec le nouvel institut, les enquêtes sur la population emboîtent le pas de celles sur la natalité et les familles dans un contexte, il est vrai, de sursaut des naissances.



RÉFÉRENCES

- BAGULEY D.** 1973. *Fécondité d'Emile Zola. Roman à thèse, évangile, mythe*. Toronto University Press.
- BÉJIN A.** 1989. Arsène Dumont et la capillarité sociale. *Population*, 44(6),1009-1028. <https://doi.org/10.2307/1533436>
- BLONDIAUX L.** 1991. L'invention des sondages d'opinion : expériences, critiques et interrogations méthodologiques (1935-1950). *Revue française de science politique*, 41(6), 756-780.
- BONINCHI M.** 2005. *Vichy et l'ordre moral*. PUF.
- BORDEAUX M.** 2002. *La victoire de la famille dans la France défaite : Vichy 1940-1944*. Flammarion.
- BRÉE S.** 2017. Évolution de la taille des familles au fil des générations en France (1850-1966). *Population*, 72(2), 309-342. <https://doi.org/10.3917/popu.1702.0309>
- CAHEN F.** 2015. *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France 1890-1950*. Ined éditions.
- CAHEN F., ROSENAL P.-A.** 2023. L'enquête Natalité de 1942 de la Fondation Carrel. Photographie biopolitique de la France en plein tournant démographique. *Population*, 78(2).
- CAPUANO C.** 2009. *Vichy et la famille. Réalités et faux-semblants d'une politique publique*. Presses universitaires de Rennes.
- CAROL A.** 1995. *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX^e-XX^e siècle*. Seuil.
- CHAUVIÈRE M., BUSSAT V.** 2000. *Famille et codification. Le périmètre du familial dans la production des normes*. Documentation française.
- COLE J. H.** 1996. "There are only good mothers": The ideological work of women's fertility in France before World War I. *French Historical Studies*, 19(3), 639-672.
- DAGUET F.** 2002. *Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999*. Insee résultats.
- DE LUCA V.** 2005a. La fête des mères dans la première moitié du XX^e siècle : la fabrique des mères méritantes. *Histoire et sociétés*, 15, 30-42.
- DE LUCA V.** 2005b. Reconquérir la France à l'idée familiale. La propagande nataliste et familiale à l'école et dans les casernes (1920-1939). *Population*, 60(1/2), 13-38.
- DE LUCA BARRUSSE V.** 2008. *Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique. France (1880-1940)*. Presses universitaires de Rennes.
- DE LUCA BARRUSSE V.** 2009a. Catégoriser les femmes dans les politiques publiques. La mère de famille nombreuse entre norme et expérience (France, 1^{re} moitié du XX^e siècle). In Oris M., Brunet G., De Luca Barrusse V., Gauvreau D. (dir.), *Une démographie au féminin* (pp. 273-298). Peter Lang.
- DE LUCA BARRUSSE V.** 2009b. La revanche des familles nombreuses : les premiers jalons d'une politique familiale (1896-1939). *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2(1), 47-63. <http://dx.doi.org/10.3917/rhps.002.0047>

- DE LUCA BARRUSSE V. 2010. Le genre de l'éducation à la sexualité des jeunes gens au cours des années 1900-1930. *Les Cahiers du genre*, 49(2), 155-182. <http://dx.doi.org/10.3917/cdge.049.0155>
- DE LUCA BARRUSSE V. 2013. *Population en danger ! La lutte contre les fléaux sociaux sous la Troisième République*. Peter Lang.
- DROUARD A. 1992. *Une inconnue des sciences sociales. La fondation Alexis Carrel 1941-1945*. Editions de la maison des sciences de l'homme.
- FONDATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES HUMAINS (FFEPH). 1942. Rapport sur l'enquête Natalité. <https://data.ined.fr/index.php/catalog/275/download/912>
- FONDATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES HUMAINS (FFEPH). 1943. Enquête concernant l'attitude des jeunes filles et des jeunes femmes à l'égard de la maternité. (rapport dactylographié non disponible). <https://data.ined.fr/index.php/catalog/72#metadata-questionnaires>.
- LE DEN M. 2014. *Grossesses et maternité à l'adolescence : socio-histoire d'un problème public*. L'Harmattan.
- MUEL-DREYFUS F. 1996. *Vichy et l'éternel féminin*. Seuil.
- PEDERSEN S. 1995. *Family, dependence, and the origins of the welfare state: Britain and France, 1914-1945*. Cambridge University Press.
- PERROT M. 1999. Zola antiféministe ? Une lecture de *Fécondité*. In Bard C. (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, (pp. 85-102), Fayard.
- REBREYEND A.-C. 2003. Sexualités vécues. France 1920-1970. *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 18, 209-222. <https://doi.org/10.4000/clio.622>
- ROLLET C. 1990. *La politique à l'égard de la petite enfance sous la Troisième République*. PUF/Ined.
- ROSENTAL P.-A. 2003. *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France, 1930-1960*. Odile Jacob.
- ROSENTAL P.-A. 2006. Jean Stoetzel, la démographie et l'opinion : autour des soixante ans de *Population*. *Population*, 61(1/2), 31-43. <http://dx.doi.org/10.3917/popu.601.0031>
- ROSENTAL P.-A. 2016. *Destins de l'eugénisme*. La librairie du XXI^e siècle. Seuil.
- STROMBERG CHILDERS K. 2003. *Fathers, Families, and the State in France 1914-1945*. Cornell University Press.
- VINCENT P. 1950. La famille normale. *Population*, 5(4), 251-270.
- WALCH A. 2002. *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français XVI^e-XX^e siècle*. Le Cerf.